

Un acteur engagé

Jean François Vallin est un acteur engagé : militant socialiste dans l'Essonne ; conseiller municipal à Brétigny sur Orge ; responsable national des cheminots socialistes, il n'a jamais ménagé sa peine pour affirmer ses convictions et les traduire en acte.

Mais c'est aussi un observateur privilégié : administrateur du Groupe socialiste au Parlement Européen depuis 1981, il est devenu secrétaire général du Parti des Socialistes européens en 1995.

A ce titre, comme il le raconte ici avec simplicité, il assiste depuis quatre ans à toutes les rencontres des leaders des partis socialistes et sociaux démocrates européens ; il anime les groupes de travail du PSE ; assure le secrétariat du bureau et prend en charge la plupart des relations extérieures de ce parti, en liaison étroite avec son Président Rudolph Scharping.

Et il a vu l'Europe changer. Ce témoignage est essentiel pour comprendre l'évolution de l'Union depuis trois ans. En ce début de campagne pour les élections européennes, les images se superposent et se brouillent : Europe fédérale ; fédération d'Etats Nations ; coopération intergouvernementale ; zone de libre échange ; politiques communes réformées ; union des peuples ; culture européenne spécifique : tout cela est vrai et n'est pas vrai, et donne à chacun son idée de l'Europe sans qu'il y ait une claire perception des choix opérés et des nouvelles priorités de l'Union.

Co-rédacteur avec Robin Cook du manifeste du PSE pour les élections européennes et des vingt et un engagements pris à cette occasion par nos partis, je n'ai pas été surpris par ce récit : chacun des chapitres de cette brochure reprend des thèmes du manifeste et ce n'est pas un hasard. Depuis qu'au sein de l'Union, les socialistes et sociaux démocrates sont présents, dans les gouvernements de treize des quinze pays, les priorités ont changé et Jean-François Vallin le montre mieux que quiconque.

C'est comme il le dit, "D'abord l'emploi" mais c'est aussi une économie raffermissée par la monnaie commune ; une Europe plus grande et plus forte qui entend promouvoir sa dimension sociale et agir pour la paix et la solidarité en Europe.

Ces lignes de force qui sont celles de notre programme sont aussi nos valeurs de référence, celles qui dessinent, à travers tout le continent, un nouveau modèle social démocrate qui tend à concilier les règles

du marché et la nécessaire régulation macro-économique, qui s'efforce de donner à la Démocratie européenne un contenu véritable et à l'Europe sociale un objectif prioritaire de réduction du chômage.

L'ambition de ce texte est donc plus grande qu'il n'y paraît : en s'adressant à tous ceux "qui ne comprennent pas toujours ce que font les socialistes dans la construction européenne" Jean-François Vallin fait à la fois œuvre militante et œuvre pédagogique. La Fondation Jean-Jaurès est bien dans son rôle en donnant à ce document une large diffusion et il faut en remercier son Président Pierre Mauroy : l'Europe est bien aujourd'hui "sous la responsabilité des socialistes européens".

Henri NALLET

Ancien Ministre

Secrétaire National

Chargé des Affaires

Européennes

Jean-François Vallin

L'Europe

sous la responsabilité
des socialistes
européens

N°11 - avril 1999

Jean-François Vallin



*Jean-François Vallin est secrétaire général
du Parti des Socialistes européens depuis
1995, il a été réélu à ce poste
au congrès de Milan en février 1999*



Introduction

Pörtlach, Autriche, 24 octobre 1998 : réunion du Parti des Socialistes Européens afin de préparer la réunion “informelle” des chefs d’Etats et de gouvernements de l’Union européenne qui doit se tenir quelques heures plus tard.

Sur la photo de famille, puis autour de la table, le Président du Parti des Socialistes Européen, Rudolf Scharping, la Présidente du Groupe parlementaire européen, Pauline Green, pour la première fois onze Premiers ministres membres du PSE...et moi, tout émerveillé de vivre pareil moment historique, peut-être le plus fier de tous d’être là.

Ce n’est pas pour leur éviter d’être treize à table que je suis parmi eux.

La première réunion de coordination des “participants au Conseil” membres du PSE, remonte à moins de quatre ans, juste avant le Conseil européen de Cannes. Rudolf Scharping et moi-même venions de prendre nos responsabilités respectives de Président et de Secrétaire Général du Parti des Socialistes européens.

Le seul Premier ministre déjà présent lors de cette réunion de 1995, toujours en fonction aujourd’hui, est le danois Pol Nyrup Rasmussen.

La Grèce, l'Autriche, la Suède avaient déjà un Premier ministre membre du PSE. Costas Simistis, Viktor Klima, Göran Persson ont remplacé Andreas Papandréou, Franz Vranitsky et Ivar Carlson.

Et puis, Paavo Liponen a gagné les élections en Finlande, Antonio Guterres au Portugal, Wim Kok au Pays-Bas, la coalition de l' "Olivier" en Italie. Les choses commençaient à prendre tournure, l'espoir à changer de camp.

La victoire de Tony Blair ¹ était attendue, ardemment souhaitée de notre part, quasiment programmée, en tout cas bien préparée. Les événements se sont précipités avec la victoire de la gauche plurielle en France. Lionel Jospin, devenu Premier Ministre trois jours plus tôt, a été accueilli en héros à notre Congrès. Il faut toujours se méfier des sondages. Nous avons attendu avec un peu d'appréhension les résultats des législatives allemandes. Au même moment, les communistes italiens faisaient tomber le gouvernement de Romano Prodi et Massimo D'Alema ² devenait Premier ministre.

Le compte y est : ils sont onze. On ne reste pas longtemps le "petit dernier" dans ce club. Tous sont décidés à remporter d'autres victoires afin de ne pas être le premier à le quitter.

Les partis du PSE participent au gouvernement dans deux autres pays (Belgique et Luxembourg). Neuf membres de la Commission européenne (sur vingt) sont issus de partis du PSE et notre Groupe parlementaire européen, fort de ses 214 députés, constitue le groupe politique le plus important du Parlement européen ³, le seul ayant des représentants venant de tous les pays de l'Union européenne.

Et pourtant, le Parti des Socialistes Européens est peu connu. Lors de notre dernier Congrès, en juin 1997, plus de cinq cents journalistes étaient présents. Il était question de réunion de socialistes européens, voire du groupe parlementaire socialiste européen, de réunion européenne de l'Internationale socialiste, ⁴ mais il ne semblait pouvoir être question de Parti des Socialistes Européens.

Toutefois ce n'est pas seulement pour faire connaître le PSE que j'ai écrit ce texte. François Mitterrand a déclaré, sur France inter en octobre 1991 : "je suis européen parce que socialiste". Pour moi c'est une évidence, mais je sais que ce ne l'est pas pour tout le monde. J'ai écrit ce texte pour mes amis, pour les militants, sympathisants, électeurs socialistes qui ne comprennent pas toujours ce que font les socialistes dans la construction européenne. Ils comprennent parfois d'autant moins que des critiques sévères s'élèvent, de nos propres rangs, demandant, par exemple, de dire "non" à l'Euro ou de refuser de ratifier le Traité d'Amsterdam. J'ai eu une pensée par-

(4) Mauroy Pierre, *Voyage au cœur de l'Internationale socialiste*, Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès, Paris, 1996.

(1) Le 2 mai 1997, Tony Blair est devenu le plus jeune des Premiers ministres du Royaume-Uni du XXe siècle.

(2) Fausto Bertinotti, leader de *Refondation Communiste*, a mis fin au gouvernement, de centre-gauche, emmené depuis 1996 par Romano Prodi, par un vote de défiance envers la coalition de *L'Olivier*. Le 23 octobre 1998, le nouveau président du Conseil Massimo D'Alema a obtenu un vote favorable à la question de confiance, après son discours-programmatique devant la Chambre des députés.

(3) Cf tableau

Composition du Parl. européen déc. 1997	TOTAL	All.	Autr.	Belg.	Dan.	Esp.	Finl.	France	Grèce	Ir.	It.	Lux.	P.-Bas	Port.	R.-U.	Suède
PSE ¹	215	40	6	6	4	21	4	16	10	1	13	2	7	10	63	7
PPE ²	180	47	7	7	3	30	4	11	9	4	15	2	9	9	18	5
ELDR ³	41	-	1	6	5	2	5	1	-	1	4	1	10	-	2	3
GUENGL ⁴	33	-	-	-	-	9	2	7	4	-	5	-	-	3	-	3
UPE ⁵	56	-	-	-	-	-	-	18	2	7	24	-	2	3	-	-
Verts	27	12	1	2	-	-	1	-	-	2	4	-	1	-	-	4
ARE ⁶	20	-	-	1	-	2	-	12	-	-	2	1	-	-	2	-
IEDN ⁷	18	-	-	-	4	-	-	11	-	-	-	-	2	-	1	-
Non-inscrits	36	-	6	3	-	-	-	11	-	-	15	-	-	-	1	-
TOTAL	626	99	21	25	16	64	16	87	25	15	87	6	31	25	87	22

Nota. - (1) Parti des socialistes eur. (2) Parti populaire eur. : dém. chrétiens. (3) Parti eur. libéral, démocrate et réformateur. (4) Confédération de la gauche unitaire eur. et verte nordique. (5) Depuis 5-7-1995, RDE et FE forment l'UPE (Union pour l'Europe). (6) Alliance radicale eur. (7) Indépendants pour Europe des nations.

ticulière pour les socialistes de l'Essonne dont plusieurs parlementaires se distinguent sur ce sujet. J'ai pensé très fort à tous ces électeurs du Nord-Pas-de-Calais qui votent toujours pour les socialistes, à toutes les élections, mais ont majoritairement voté "non" au référendum sur le Traité de Maastricht⁵.

(5) Les deux départements de la région Nord-Pas-de-Calais ont voté "non" au référendum de 1992 : oui 44,29 %, non 55,71 %.

A tous j'ai voulu raconter, expliquer.

Cette note n'a rien d'un "Verbatim". Il est basé sur mes notes personnelles, aucun compte-rendu, aucun procès verbal n'étant dressé à l'issue des dizaines de réunions, à huis clos, auxquelles j'ai eu le privilège d'assister.

Les amateurs de secrets seront déçus, je ne dévoile rien, j'essaie de mettre en perspective ce qui se passe dans une Union européenne qui a changé et qui, il y a deux ans, concentrait ses débats sur le "pacte de stabilité monétaire" et prépare aujourd'hui prioritairement un "pacte pour l'emploi".

Pour citer, une fois de plus, François Mitterrand, j'ai voulu livrer "ma part de vérité".⁶ ❖

(6) François Mitterrand, *Ma part de vérité*, Fayard, Paris, 1972.



1-D'abord l'emploi

11 novembre 1995 : pour la première fois, en tant que Secrétaire Général du PSE, je dois organiser un "Conclave" de réflexion des Leaders socialistes européens, une réunion sans lien direct avec la préparation d'un Conseil européen mais consacrée à une réflexion approfondie sur l'avenir de l'Union européenne. Cette rencontre se tenant à Madrid, peu de temps après la réunion informelle des Chefs d'Etat et de Gouvernements à Fomentor, le secrétariat du PSE prépare tous les documents d'analyse permettant une réflexion approfondie avant le début de la Conférence Inter-Gouvernementale. Mais nos Leaders, en particulier les Premiers ministres, balaient d'un revers de main l'ordre du jour proposé ; ils n'entendent pas se laisser enfermer dans des débats institutionnels sans parler en premier lieu, de ce qui compte le plus pour eux, à savoir les politiques en faveur de l'emploi.

7 avril 1998 : conclave des Leaders au fameux 10, Downing Street, à l'invitation de Tony Blair. A en croire la presse, surtout française, le sujet à l'ordre du

jour serait l'éventualité de la création d'une Internationale de centre gauche. En réalité, sauf entre la poire et le fromage, les Leaders socialistes ne parleront ce jour-là que de la seule question qui les préoccupe vraiment : l'emploi.

Ces deux exemples, à eux seuls, sont suffisamment significatifs pour démontrer que nous avons tort de répéter à l'infini que nos responsables politiques ne se préoccupent pas assez du problème du chômage. S'il est une chose dont je peux témoigner, c'est que, pour tous les socialistes européens et à commencer par les plus importants d'entre eux, il n'existe pas de sujet plus important et dont ils parlent plus souvent, pas de préoccupation qui les hante davantage... que le chômage, comme pour l'ensemble des Européens d'ailleurs. Cela est vrai non seulement pour nos Premiers ministres et nos Leaders, mais également pour tous nos Ministres et pas seulement pour les Ministres de l'Emploi. Même les Ministres de la Défense, membres du PSE, parlent des problèmes d'emplois lors de leurs rencontres. Nos Ministres des Finances, qui passent souvent pour avoir une pierre à la place du cœur parce qu'ils tiennent les cordons de la bourse et veillent à ce que nous ne dépensions pas trop par rapport aux revenus, se réunissent très régulièrement au sein du PSE avec la même obsession de mettre en place les politiques économiques les plus créatrices d'emplois.

L'emploi est le talon d'Achille de la société européenne, une bombe à retardement pour la démocratie et l'Union européenne a longtemps été considé-

rée comme incapable de faire face à ce problème. Quand Oskar Lafontaine ⁷ constate avec regret que : «le chômage alimente le sentiment anti-européen», le Premier ministre finlandais lui répond en écho... «et nos électeurs n'attendent rien de bon de l'Union européenne». Les décisions étant prises à l'unanimité, l'opinion publique met effectivement tout le monde «dans le même sac». Et domine, le sentiment que l'Europe, non seulement ne protège pas des effets négatifs de la mondialisation de l'économie, mais au contraire fragilise les plus faibles et impose des carcans qui freinent la croissance.

Les pays de l'Union européenne ont perdu un million et demi d'emplois en trois ans, la rapidité des gains de **productivité** en étant la cause essentielle. Les études de la Commission européenne sont formelles : pour être compétitifs, il faut sans cesse gagner en productivité. Quoiqu'en pensent certains, les emplois sont positivement et directement liés aux investissements. La phrase du Chancelier allemand, social-démocrate, Helmut Schmidt reste toujours valable : «les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après demain». Malgré les craintes que l'avenir peut éveiller en nous, et chez les plus faibles d'entre nous, il faut savoir qu'une société qui ne prépare pas l'avenir en s'adaptant est condamnée à la dépendance et menacée de disparition. De plus, le sens du progrès de l'Histoire veut que chaque effort humain gagne en efficacité mais l'Europe souffre actuellement

«Une société qui ne prépare pas l'avenir en s'adaptant est condamnée à la dépendance et menacée de disparition.»

(7) Oskar Lafontaine, présidait le parti social-démocrate allemand (SPD) depuis 1995 et incarnait une tradition économique de gauche redistributive -néokeynésienne -, proche des syndicats. Ministre des finances du gouvernement de G. Schröder, il a démissionné jeudi 11 mars 1999 de son poste de ministre et de président du SPD.

«Au “chacun pour soi” libéral, les socialistes considèrent que nous serons tous gagnants à travailler ensemble.»

d'un certain retard technologique sur les USA et le Japon. Pourtant, chacun reconnaît

que les nouvelles technologies modifient la conception du travail et donc les relations sociales. Faut-il rappeler que les socialistes souhaitent une émancipation de l'Homme à l'égard des travaux pénibles et déqualifiés ?

Face au phénomène européen du chômage, deux attitudes sont possibles :

- soit considérer que le problème n'est pas du ressort de l'Union européenne mais de chaque Etat (le Chancelier Kohl était la figure la plus emblématique de cette thèse),

- soit, et le PSE est unanime sur le sujet, considérer que les Etats membres ont tout intérêt à combattre ensemble et de façon cohérente et croient en l'existence d'une “valeur ajoutée” européenne.

A la théorie “libérale” du “chacun pour soi”, les socialistes préfèrent considérer que nous serons tous gagnants à travailler ensemble.

C'est pourquoi, dès 1985, le Premier ministre danois, Poul Nyrop Rasmussen, proposera de faire de l'emploi le thème central de la Conférence Inter Gouvernementale et son homologue suédois, Göran Persson, sera l'initiateur du chapitre “emploi” dans le Traité d'Amsterdam. Le Chancelier autrichien, Franz Vranitsky, proposera même la création d'une Union “emploi” parallèle à l'Union économique et monétaire,

ouvrant ainsi la voie aux décisions du Conseil européen de Luxembourg deux ans plus tard.

La grande nouveauté du Conseil européen de Luxembourg⁸, spécial “emploi”, voulu par Lionel Jospin alors tout nouveau Premier ministre, est la mise en place d'un ensemble d'instruments qui puissent déterminer des “cibles”, des objectifs chiffrés et donc vérifiables, une méthode et des lignes d'action avec “contrôle” annuel des progrès réalisés. Parallèlement aux fameux “critères” de Maastricht sont donc définis les “objectifs” du Conseil européen de Luxembourg tournés vers l'emploi et, parallèlement au “Comité monétaire”, se met en place un “Comité emploi”. Nous retrouvons ainsi la “Méthode Delors”, expérimentée avec succès, pour atteindre l'objectif de la création du “marché unique” en 1992 : avoir des objectifs précis, quantifiés et adaptés aux réalités nationales, avec un calendrier rigoureux. Elle permet de concentrer l'attention et les énergies sur des centres d'intérêt sélectionnés et de provoquer une mobilisation européenne et nationale pour parvenir au but. Bien sûr, l'idéal visé est le plein emploi mais, en attendant, des critères de convergence sont dégagés, prenant comme référence les meilleurs ratios : quotient de la population vivant de l'aide sociale, quotient de la population au chômage à long terme (un, deux, trois ans), chômage des jeunes (21, 23, 25 ans), rapidité de l'intervention, quotient de la population en formation, quotient des chômeurs en formation (objectif : 25 %). La marche vers la monnaie unique n'a pas été réalisée autrement.

Les responsables socialistes veulent prouver que

(8) Le 21 novembre 1997 a marqué l'histoire de l'Union européenne : pour la première fois, s'est tenu un Conseil européen extraordinaire, consacré exclusivement aux questions d'emploi. A l'initiative de la France, il a été prévu que les “objectifs de Luxembourg” fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation annuels.

tout cela est également possible pour lutter contre le chômage.

Deux idées reviennent de façon récurrente dans les réunions du PSE :

1) il ne devrait pas y avoir de jeunes chômeurs : les jeunes doivent poursuivre leurs études ou être en formation s'ils ne travaillent pas encore ;

2) il doit y avoir une relation claire entre revenu et emploi ou formation : tout le monde a droit à un revenu minimum pour vivre mais, en échange de ce revenu, il y a obligation à se former pour travailler. La passivité, la marginalisation ne doivent pas être favorisées.

Ces idées étaient présentes lors du Conseil européen extraordinaire de Luxembourg, fin 1997.

Un an plus tard, lors de la réunion du PSE à l'occasion du Conseil européen de Vienne, le Premier ministre danois a cru pouvoir annoncer que son pays serait le premier à ne plus avoir de jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage... sous les protestations de ses homologues finlandais et suédois lui disputant le label. Tony Blair a pu souligner, sans être contredit, le handicap légué par les conservateurs et Lionel Jospin a pu rappeler les "emplois jeunes" mis en place en France. Personne au PSE ne conteste que les mesures en faveur de l'emploi doivent d'abord être nationales et locales et nos Premiers ministres se plaisent à mettre en avant leur réussite en ce domaine. Les plus anciens dans leur poste, le Danois Rasmussen et le Néerlandais Kok peuvent légitimement proposer en exemple leurs expériences et résultats.

L'échange de "bonnes pratiques" (ce qui a bien réussi sans coûter trop cher) et les projets pilotes financés par l'Union européenne font incontestablement partie de la "valeur ajoutée" apportée par l'Europe.

En raison du **mar ché unique** , il y a une évidente nécessité de règles communes, d'ailleurs prévues par les articles 92 et 93 du Traité de Maastricht. Nos économies étant de plus en plus intégrées, les solutions aux problèmes ne peuvent être uniquement nationales. La création de la monnaie unique renforce cette intégration au sein d'un champ macro-économique commun.

Sans aller jusqu'à la caricature du communisme albanais, l'Histoire a montré qu'il était impossible de construire le socialisme dans un seul pays et cela est également vrai pour la social-démocratie. Aussi, le PSE s'est-il toujours montré favorable à la suppression des obstacles au libre échange... et à une répartition équitable des bénéfices à en tirer. Le marché unique est profitable à l'expansion économique, mais les règles de concurrence doivent être équitables et empêcher les dumpings dans les domaines de la fiscalité, de l'environnement, de la protection sociale et des salaires.

Dès lors, la question se pose de savoir si les directives européennes doivent être plus contraignantes pour éviter les concurrences déloyales ou, au contraire, plus souples afin de permettre des aides ponctuelles dont la nécessité est mieux évaluée au plus près de la réalité ?

Cette totale ouverture des frontières au sein de l'Union européenne fait que les politiques néo-keynésiennes de relance ne sont envisageables aujourd'hui qu'à la condition d'être coordonnées au niveau européen. C'est pourquoi, il a été proposé d'endetter l'Europe dans son ensemble par un grand emprunt européen ou des "euro-obligations" afin de réaliser de grands travaux d'utilité publique. Il y a cinq ans déjà, Jacques Delors, au nom de la Commission européenne qu'il présidait, en avait démontré dans un "livre blanc"⁹ les avantages en détaillant les projets d'infrastructures ayant un intérêt européen : autoroutes, liaisons ferroviaires et portuaires, réseaux de gaz et d'électricité, câbles sous-marins. Tous ces réseaux aménageant le territoire avaient jusque là été conçus uniquement dans un cadre strictement national. Je me souviens d'autoroutes, le long des côtes belge et française, s'arrêtant à quelques kilomètres de part et d'autre de la frontière. Ces "maillons manquants" méritaient, et méritent encore, d'être réalisés. Nous ne devons pas construire des infrastructures uniquement pour donner du travail aux entreprises de travaux publics ; les socialistes européens pensent que la collectivité publique peut et doit effectuer des dépenses qu'aucun autre acteur économique ne peut réaliser, si celles-ci sont génératrices de richesses nouvelles et si elles permettent d'améliorer la compétitivité et d'éviter les gaspillages.

L'adhésion de nouveaux pays à l'Union européenne reposera de façon accrue le problème des infrastructures d'intérêt européen. Ce programme d'investissements ne doit pas se limiter au "béton", mais

concerne également les satellites et toutes les autres technologies de l'information, domaine

«Les politiques néo-keynésiennes de relance ne sont envisageables qu'au niveau européen.»

dans lequel la compétition est sévère et l'Europe plutôt en retard sur ses concurrents. Plus largement, il ne doit pas se limiter au "hardware" ; le PSE considère que le premier investissement est humain et concerne donc la formation et la recherche.

Les propositions de Jacques Delors, adoptées par le Conseil européen d'Essen dans ses conclusions, en décembre 1994, se sont en fait trouvées un peu bloquées par les réticences des Ministres des Finances, soucieux des déficits publics et attentifs à ne pas faire monter les taux d'intérêt. Il a donc été fait appel à la Banque Européenne d'Investissements dont c'est, après tout, le rôle. Personne ne propose de financer l'emploi durablement par le déficit public, mais ne faut-il pas faire la distinction entre un emprunt fait pour couvrir des dépenses courantes, donc «condamnable» et un emprunt fait pour investir ? N'est-il pas naturel d'étaler sur plusieurs années le paiement d'infrastructures profitant à plusieurs générations ? A l'époque où il était Chancelier, Franz Vranitsky s'était fait l'avocat inlassable de l'émission d'«Eurobonds» auprès des Leaders du PSE. Signe d'une évolution sensible du rapport des forces politiques, Lionel Jospin a été écouté avec un succès remarqué, lors du Conseil européen informel de Pörsach, lorsqu'il a proposé la relance de ces grands travaux. Rurari Quinn, aujourd'hui Leader du parti travailliste irlandais, se souvient que lorsqu'il était Ministre des Finances, le

(9) Pour entrer dans la XXI^e siècle : le livre blanc de la Commission des Communautés européennes (emploi, croissance, compétitivité), Commission des Communautés européennes, Michel Lafon/Ramsay, Paris, 1994.

(10) Le Conseil «Ecofin» est la réunion mensuelle des ministres des finances et de l'économie des 15 Etats membres de l'Union européenne.

Conseil "Ecofin" ¹⁰ n'avait effectivement pas dégagé les ressources nécessaires à ces "grands travaux"... et avait refusé de porter la responsabilité de l'échec puisque, dans le même temps, une enveloppe budgétaire comparable avait été trouvée pour faire face à la crise de la "vache folle". Aujourd'hui encore, plusieurs Premiers ministres socialistes préféreraient que ces infrastructures soient financées par des économies réalisées dans le cadre budgétaire actuel plutôt que par un emprunt qui risquerait de faire repartir à la hausse les taux d'intérêt... dont tous les responsables économiques demandent la baisse tant ils conditionnent la croissance. Reste que le principe de l'utilité des "grands travaux" figure en bonne place dans le Manifeste du PSE pour les prochaines élections européennes.

Sans remettre en cause l'indépendance des banques centrales en général et de la Banque Centrale Européenne en particulier, les Premiers ministres et les Ministres des Finances se considèrent autorisés à souhaiter la baisse des taux d'intérêt. En effet, l'inflation n'a jamais été aussi basse. La naissance de l'Euro nous met à l'abri des spéculations monétaires, le pacte de stabilité est un gage de stabilité contre les fluctuations monétaires et surtout, les populations souhaitent légitimement connaître enfin le résultat des sacrifices consentis pour diminuer les déficits publics. Les Ministres des Finances, appartenant au PSE, travaillent régulièrement ensemble et tous sont d'accord pour une politique budgétaire stricte... tout en souhaitant qu'elle soit assortie d'une baisse des taux d'intérêt aidant ainsi à la relance économique.

Chacun s'accorde pour dire que la création d'emplois dépend d'abord de la croissance économique. Bien sûr, les socialistes souhaitent mener des politiques d'augmentation de la demande en élevant le niveau de vie, mais il est devenu évident qu'aucun pays européen ne peut conduire seul une politique de relance alors que nos frontières sont ouvertes, qu'environ 90 % de la production européenne est consommée à l'intérieur de ces frontières et que personne ne propose de les refermer. Les coordinations macro-économique et budgétaire au sein de l'Union demeurent d'une importance vitale. Les budgets nationaux ont été corsetés pour atteindre les "critères" conduisant à la monnaie unique et, "pacte de stabilité" oblige, le laxisme budgétaire n'est pas près de revenir à l'ordre du jour. Cette rigueur budgétaire permet à l'Europe d'être une zone de stabilité. Elle demeure une zone de croissance économique malgré la crise asiatique et face aux menaces qui pèsent sur l'Amérique Latine. Pour la première fois depuis 1992, le taux de chômage vient de redescendre en dessous de la barre des 10 %. Pour que le mouvement puisse continuer, il faut que la croissance persiste. Il est peu coûteux et sans doute décisif d'organiser une coordination macro-économique par le biais de concertations au moment de l'élaboration des budgets nationaux. Ainsi l'UEM sera vraiment économique et pas seulement monétaire.

Cette coordination est d'autant plus nécessaire que le budget communautaire ne représente que 1,5 % du Produit National Brut de l'Union (la politique structurelle 0,3 %). Il n'est donc pas possible de parler de structure "fédérale" comparable à celle des USA et

il est peu réaliste d'espérer une augmentation sensible du budget européen alors que tous les Etats membres cherchent à réduire leur déficit...et leur contribution. Pourtant, la politique régionale favorise l'emploi non seulement dans les pays qui reçoivent des subventions européennes mais également dans les pays "forts" car ce sont souvent leurs entreprises qui réalisent les plus grands travaux d'infrastructures, qui facilitent les échanges au sein du marché unique et qui bénéficient, par les biais des exportations/importations, de l'augmentation du niveau de vie des pays destinataires des fonds structurels européens. Ils récupèrent ainsi largement leur mise initiale.

Pour les responsables du PSE, les investissements les plus importants, les plus porteurs de croissance et d'avenir, les plus directement productifs sont les investissements humains et donc les investissements dans le domaine de la formation. Ce sont, de plus, les investissements les plus populaires car l'éducation et la formation sensibilisent tous les citoyens européens. L'éducation, la formation sont des traditions social-démocrates. En Norvège, au temps du gouvernement travailliste, l'essentiel des bénéfices du pétrole était réinvesti dans l'éducation, la formation et les nouvelles technologies. En Finlande, ce sont les revenus des privatisations qui sont ainsi réinvestis. C'est aussi à l'époque où Lionel Jospin était Ministre de l'Éducation Nationale que la formation est devenue le premier poste budgétaire ¹¹ de la Nation. Malgré les restrictions budgétaires générales, tous les gouvernements socialistes ont augmenté ces dernières années leurs budgets "éducation" et "formation".

(11) La réforme Jospin (1988-92) a proposé la rénovation des 1ers cycles, la création de postes, l'autonomie des universités et le Plan U3M (*Université du 3e millénaire*). Cette réforme reposait sur un partenariat Etat/collectivités locales en vue d'une carte universitaire nationale décentralisée et contractualisée. En 1991, sept nouvelles universités furent créées : Artois, Cergy-Pontoise, Evry-Val d'Essonne, Littoral, Marne-la-Vallée, La Rochelle, Versailles-St-Quentin-en-Yvelines.

Même si le chômage existe pour les universitaires aux diplômes mal adaptés au marché de l'emploi, toutes les statistiques ¹² convergent en Europe pour affirmer que plus la formation est longue, plus le temps d'attente pour trouver un emploi est court. Ce sont les jeunes sans formation qui connaissent les taux de chômage les plus élevés et qui, pendant trop longtemps, sont à la recherche d'un emploi. Il est donc nécessaire que tous ces jeunes jusqu'à 25 ans, tant qu'ils n'exercent pas d'activité professionnelle, suivent un stage de formation. Mais la formation initiale dispensée à l'école, au collège, au lycée, a surtout pour objectif de donner la capacité intellectuelle d'adaptation par le biais de la formation continue. 80 % des technologies ont moins de dix ans alors que 80 % des sala-

(12) Cf tableau

Taux de chômage selon le diplôme							
En %	1	2	3	4	5	6	7
<i>Hommes</i>							
1976	5,0	5,5	4,6	3,2	3,5	1,8	3,1
1981	17,4	3,9	4,9	4,5	6,2	3,0	5,0
1985	14,1	4,5	8,0	8,3	5,6	3,4	8,5
1990	13,1	6,2	6,0	5,7	4,7	2,7	7,0
1997	16,3	16,3	11,7	8,9	9,3	6,7	10,9
<i>Femmes</i>							
1976	9,8	8,3	9,7	8,8	7,5	5,1	4,4
1981	13,6	8,6	10,6	11,2	7,3	4,6	10,0
1985	19,3	11,3	13,0	14,1	9,7	4,3	12,6
1990	22,3	10,5	11,6	12,4	6,9	5,2	12,1
1997	19,2	19,2	15,1	14,3	13,4	9	14,2

Nota. - (1) Aucun diplôme. (2) CEP. (3) BEPC seul. (4) CAP ou BEP. (5) Bac. (6) Diplôme supérieur. (7) Ensemble. Source : Insee, enquêtes emploi.

riés ont été formés depuis plus de dix ans et ce mouvement va en s'accéléralant. La formation devra donc se faire tout au long de la vie, incluse dans le temps de travail. Ceux qui viennent de perdre leur emploi doivent donc être au plus vite formés aux nouvelles technologies pour éviter le chômage de longue durée, sans tomber dans le travers des stages à répétition ne menant nulle part et qui ne font que décourager les personnes qui ont la volonté de se former.

Ce n'est pas sur les travailleurs que doit être rejetée la "faute de l'inemployabilité", considère le Chancelier autrichien Viktor Klima et Göran Persson, le Premier ministre suédois, se demande même s'il ne faut pas obliger les employeurs à payer la formation de ceux qu'ils souhaitent licencier.

Face à la mondialisation, l'avenir de l'Europe n'est pas dans le dumping social ou salarial, comme le répète souvent Viktor Klima. Il y aura toujours des pays pour produire à moindre prix, à moindre salaire, dans des conditions de travail abominables. L'avenir ne peut être que de s'en sortir "par le haut" comme aime à le démontrer Pol Nyrup Rasmussen, le Premier ministre danois qui rappelle que la Renaissance est venue, après le Moyen Age, de la diffusion des connaissances. L'Europe a besoin de créatifs pour sortir de

nouveaux produits (industriels ou de services), de nouvelles machines pour les produire, de nouveaux procédés pour les com-

«80 % des technologies ont moins de dix ans alors que 80 % des salariés ont été formés depuis plus de dix ans. La formation devra être incluse dans le temps de travail.»

mercialiser. Quand les sociaux-démocrates sont revenus au pouvoir au Danemark, leur budget de la recherche

«L'avenir de l'Europe n'est pas dans le dumping social ou salarial mais dans une force de travail la mieux formée, la plus capable d'adaptation.»

a augmenté de 40 %. Les Pays-Bas, quant à eux, consacrent 1 % de leur Produit National Brut à la recherche publique. Nos amis de ces deux pays se plaisent à souligner les répercussions visibles que leur politique a sur l'emploi aujourd'hui.

La seule façon d'être compétitif n'est donc pas de chercher la dérégulation sociale mais d'être sans cesse à la pointe de la recherche et d'avoir la force de travail la mieux formée, la mieux éduquée, la plus capable d'adaptation. Les travailleurs seront ainsi mieux à même de participer à la vie et aux prises de décisions de leur entreprise. Tel est le modèle européen de société que nous, socialistes européens, voulons construire. Et la cohésion de cette société implique que personne ne soit laissé au bord du chemin.

D'où l'importance de préparer aux nouvelles technologies les jeunes générations, dès l'école primaire. Il s'agit d'une mesure égalitaire. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un ordinateur à la maison, il est donc important d'en disposer à l'école, comme le souligne Wim Kok, le Premier ministre néerlandais.

L'égalité des chances consiste à donner à chacun plusieurs chances. Ceux qui sortent de l'école, sans les connaissances de base permettant de se débrouiller dans la vie, doivent pouvoir bénéficier d'autres

méthodes pour ne pas se retrouver marginalisés. D'où l'importance des "écoles de la deuxième chance" mises en place avec l'aide de la Commission européenne, sous l'impulsion d'Edith Cresson.

Dans certains pays comme le Portugal, où le taux de chômage est actuellement peu élevé, le faible niveau d'éducation des travailleurs comporte un risque structurel très grand pour la décennie à venir. L'Irlande, à l'époque du gouvernement à participation travailliste, l'a bien compris. Elle a porté prioritairement l'effort d'aide de l'Union européenne, via les fonds structurels, sur la formation. Dans le même ordre d'idée, de nombreux experts considèrent que la crise asiatique est née de l'incapacité à passer à un stade supérieur de développement, l'immense majorité de la population ne recevant pas d'éducation secondaire et technologique.

La problématique de la diminution du temps de travail est étroitement liée à cette nécessité de la formation qui doit être comptée dans le temps de travail, hebdomadaire, annuel, tout au long de la vie. Les autres socialistes européens ne comprennent pas toujours bien pourquoi, en France, il nous faut légiférer en la matière. Chez eux, en effet, les partenaires sociaux jouent pleinement leur rôle de concertation

et de négociation et le patronat ne prend pas systématiquement des positions idéologiques de combat politique. Göran Persson, le Pre-

«Il faut concilier l'indispensable "adaptabilité" du marché du travail avec la sécurité individuelle du travail, compensation naturelle de la mobilité.»

mier ministre suédois, avance l'idée selon laquelle la durée de travail devrait pouvoir varier tout au long de la vie : nous sommes plus disponible pour le travail à nos débuts, moins lorsque l'enfant paraît (et cela ne devrait pas être valable seulement pour les femmes), de nouveau davantage quand les enfants vont à l'école mais moins quand l'heure de la retraite arrive. S'attaquer aux heures supplémentaires, les compenser en temps plutôt qu'en rémunération, contribue également à la création d'emplois. Le gouvernement travailliste des Pays-Bas a fait sensiblement reculer le chômage en généralisant le travail à temps partiel. Pour qu'il ne soit pas synonyme de précarité, comme c'est largement le cas en France, le code du travail pour les salariés à temps partiel y est plus favorable que pour les autres. Dans un monde en mutation si rapide, il faut concilier l'indispensable "adaptabilité" sur le marché du travail (mobilité professionnelle grâce à la formation, mais aussi mobilité géographique -qui ne date pas d'hier- malgré le désir légitime de "vivre au pays") avec la sécurité individuelle à laquelle tout le monde aspire bien naturellement. Il faut donc plus de protection pour les travailleurs intérimaires, pour les parents qui prennent des congés, pour ceux qui veulent se former en dehors de l'entreprise, pour ceux qui travaillent à temps partiel. Comme l'explique le Premier ministre danois Pol Nyrup Rasmussen : "si les gens n'ont pas la sécurité, ils ne veulent pas bouger ; la sécurité doit être la compensation naturelle à la mobilité".

Les socialistes ne croient pas à la sagesse du marché, même s'ils tiennent compte de ses règles éco-

nomiques. Il faut toujours être à la recherche de nouveaux emplois, préparer et accompagner les restructurations industrielles. Les fonds structurels européens ont été créés en partie pour cela (objectif n°1 pour les régions en retard de développement, objectif n°2 pour les restructurations industrielles). Nous pouvons, dès à présent, prévoir pour les restructurations dans le secteur automobile (Vilvorde en fut un prémisses) un plan équivalent à ceux mis en place pour le charbon et pour l'acier.

Nos responsables politiques ont, bien entendu, remarqué que la majorité des emplois créés l'était actuellement par les petites et moyennes entreprises. Malheureusement, chez nous, leur "mortalité" est plus grande qu'aux USA. Les socialistes européens considèrent donc qu'il est de la responsabilité des pouvoirs publics (Collectivités locales, Etat et Union européenne) de fournir un cadre permettant la réussite ("pépinières" d'entreprises, services communs, prêts bonifiés...). Comment ne pas voir qu'il est préférable de dépenser l'argent public en mesures actives d'aides à la création d'emplois plutôt qu'en allocations sociales ? Dans le même esprit, il vaut mieux financer les emplois non marchands, d'utilité collective et répondant à des besoins sociaux évidents sans être économiquement solvables. La difficulté est d'agir en ce sens sans faire exploser les budgets donc sans multiplier les nouveaux postes de fonctionnaires. Mais il ne faut pas non plus remettre en cause le statut des travailleurs de la fonction publique. Les "emplois jeunes" sont une réponse. Des programmes semblables sont en train d'être

mis en place en Grande-Bretagne et en Allemagne.

Les Leaders du PSE s'accordent également sur la nécessité de mettre en place une fiscalité plus favorable à l'emploi. Il n'est pas question de tomber dans la démagogie de la droite libérale qui, sous prétexte de faire la guerre à l'impôt, défend les intérêts des privilégiés. Les recettes fiscales sont indispensables à l'existence même d'un cadre collectif. Chacun se rend bien compte que les coûts non salariaux du travail, les fameuses "charges", freinent la création d'emplois. Quand un entrepreneur veut créer de nouveaux emplois, il calcule non pas ce que le salarié va toucher sur sa feuille de paie -son salaire net- mais ce que lui-même devra sortir de sa trésorerie. D'où la nécessité de glisser vers une fiscalisation des "charges" sociales. En France, la création de la CSG va dans le sens de ce qui se fait dans tous les pays sociaux-démocrates. Encore faut-il que la fiscalité ne pèse pas essentiellement sur les salariés. Toutes les études européennes sont formelles : ces dernières années ont vu augmenter la pression fiscale sur le travail alors que, parallèlement, s'allégeaient les charges sur le capital. L'essentiel de l'épargne est investi au sein de l'Union européenne, il y a donc peu de risques de fuites à l'extérieur, même vers des paradis fiscaux très proches. Les vrais risques de concurrence se trouvent au sein même de notre marché unique, d'où la nécessité de règles communes. Un "code de bonne conduite" ne semble pas suffisant. Là encore, la coordination est indispensable, avec des taux minimum d'imposition des capitaux comme cela a été fait pour la TVA. L'article 101¹³ du Traité doit

(13) M. Henri Nallet, Président de la Délégation pour l'Union européenne, *La révision des traités européens par le traité d'Amsterdam - Textes comparés-*, Rapport d'information n°336, Assemblée nationale, 1998.

être utilisé pour éviter le “dumping” fiscal. Les législations concernant la fiscalité sur les capitaux des “non résidents” devraient considérer comme “résidents” tous les citoyens de l’Union européenne. De plus, en Europe, quasiment tous les gouvernements à participation socialiste réfléchissent à la mise en place d’une fiscalité taxant l’utilisation des matières premières et des énergies renouvelables ainsi que la pollution. Les taxes sur les mouvements spéculatifs de capitaux ont également été évoquées lors de réunions du PSE mais semblent difficiles à mettre en place. La zone Euro semble cependant être à l’abri de ces tourmentes que chacun souhaite voir appartenir au passé.

Nous considérons également que de nombreux emplois peuvent encore être créés pour protéger l’environnement. En Allemagne, avant même l’arrivée au gouvernement des sociaux-démocrates associés avec les Verts, un million d’emplois (2,7 % de l’emploi total) étaient liés à l’environnement. Les trois millions d’emplois que compte le secteur dans l’Union européenne (2 % de l’emploi total) peuvent donc encore augmenter même s’ils représentent déjà autant que les emplois dans l’industrie automobile. Des experts ont estimé à trois millions et demi d’emplois par an, dans l’Union européenne, les créations d’emplois qui résulteraient de l’équipement à grande échelle d’installation économisant l’énergie dans les habitations (double vitrage, isolation). De plus, le tourisme, directement lié à la qualité de l’environnement, est devenu une source essentielle de revenus et d’emplois dans de nombreux pays, notam-

ment en France. Enfin, face au défi formidable que constitue l’élargissement de l’Union européenne à de nouveaux pays, les socialistes se posent légitimement la question de son incidence sur l’emploi. Cependant, le sentiment majoritaire est que ces nouveaux pays représentent de nouveaux marchés pour nos produits, qu’il y aura une interaction positive entre leurs besoins et les nôtres, et donc que leur intégration au sein de l’Union européenne ne pourra que favoriser la croissance de tous. ❖

2-Hip hip hip Euro!

Mai 1998 : à Bruxelles, le Conseil européen décide, dans les délais prévus, avec l'appui enthousiaste du Parlement européen, la mise en place d'une monnaie non seulement commune mais également unique pour onze des quinze pays de l'Union européenne. Ceux qui restent sur le bord du chemin se promettent de rejoindre les autres à la première occasion...surtout si la preuve est faite que cela peut marcher.

En France, parmi les socialistes, seuls quelques parlementaires, refusent cette avancée historique.

TOUT LE TRAITÉ, RIEN QUE LE TRAITÉ ?

Septembre 1992 : La France adopte par référendum ¹⁴, à une courte majorité, le Traité que les Chefs d'Etats et de Gouvernements avaient conclu en février dans une ville des Pays-Bas dont le nom imprononçable n'en est pas moins devenu célèbre : Maastricht. Dans ce Traité, l'article 109, ou plutôt les articles 109 -jusqu'au 109M- au centre de la controverse de la campagne électorale référendaire, prévoyait ce qui allait devenir l'Euro.

(14) La France a voté au référendum de septembre 1992 : 50,82 % oui (soit 12 964 102 votants), 49,18 % non (soit 12 548 095 votants).

Entre ces deux dates - 1992 et 1998 -, il n'était pas évident pour tout le monde que ce qui avait été adopté et ratifié se réaliserait vraiment et, optimistes ou pessimistes, les sceptiques étaient nombreux, peut-être même secrètement majoritaires.

Ce n'est qu'au Conseil européen de Dublin, en décembre 1996, que fut pris le tournant psychologique décisif et que ce qui, jusqu'alors, n'était pas évident devint certain. La seule question encore ouverte était de savoir qui ferait finalement partie du "club". Ce n'est pas non plus un hasard si, à ce même Conseil européen, fut adopté le principe d'un "pacte de stabilité et de croissance" qui donnait l'assurance d'une continuité dans les politiques suivies permettant la mise en place de l'instrument monétaire commun.

La veille du Conseil européen, au cours de notre réunion préparatoire habituelle, les Leaders socialistes accueillaient favorablement les propositions du PS français, alors dans l'opposition pour quelques mois encore : pas d'exclusion a priori (tout le monde pensait à l'Italie et répondait que chaque pays serait jugé selon ses résultats), pas de surévaluation par rapport au dollar (le marché se chargerait de modifier la parité de la monnaie américaine dans les mois suivants), affirmation d'un pouvoir politique face au pouvoir monétaire de la Banque Centrale Européenne.

Les socialistes européens s'étaient unanimement prononcés en faveur du "marché unique" proposé par la Commission européenne présidée par Jacques Delors. Pour les entreprises européennes, il était essen-

(15) L'Accord de libre-échange nord-américain a été signé le 18 décembre 1992 entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis. Le but de l'*Alena* est de réduire et éliminer en 15 ans les barrières tarifaires entre les trois pays (zone de libre-échange depuis le 1er janvier 1994). La population concernée par cet accord représente 364 millions (dont Etats-Unis 250, Mexique 88, Canada 26).

(16) L'Association des nations du sud-Est asiatique, dont le siège est à Jakarta, a été créée le 8 août 1967. Les membres de l'Asean sont Brunéi (depuis janvier 1984), Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar (depuis juillet 1997), Philippines, Singapour, Thaïlande, Viêt-Nam (depuis juillet 1995). La coopération régionale proposée par l'Asean projetée à terme de créer une zone de libre-échange Afta (Asian Free Trade Area). Les premières réductions douanières de 1994 visent 5 % de taux maximal pour 2008.

tiel de se trouver en situation de réaliser des économies d'échelle grâce à la création d'un marché unique de plus de trois cents millions de consommateurs. S'adresser à un marché plus vaste allait donner aux entreprises européennes la possibilité de mieux rentabiliser leurs investissements et de mieux diminuer les coûts de revient unitaires donc d'être plus compétitives. Tout ceci ne pouvait être que profitable pour l'emploi. Les autres continents n'ont-ils pas eu depuis lors, la même tendance de chercher à créer eux aussi des marchés élargis : *Alena* en Amérique,¹⁵ *Asean* en Asie du Sud-Est ?¹⁶

Les libéraux peuvent se contenter du marché unique puisque le marché est

leur credo, pas les sociaux-démocrates qui ne peuvent que souhaiter la coordination économique qu'implique la mise en place de l'Euro.

LA COORDINATION ECONOMIQUE

Pour les socialistes, il n'est pas question de se contenter d'une Europe monétaire sans Europe économique et donc politique. L'Euro y oblige par ses mesures de convergence qui entraînent une coordination des politiques économiques, budgétaires, fiscales, sociales, d'emploi, d'aménagement du territoire. Les pays qui n'adhèrent pas à l'Euro ne peuvent et ne veulent pas être exclus de cette coordination,

elle seule peut leur permettre de répondre aux aléas de la vie économique.

Les articles 102, 103 et 109 du Traité de Maastricht peuvent servir de base à cette coordination économique même si certains pays, bien que favorables à la coordination, préfèrent ne pas mentionner l'article 109, celui-ci servant de base à la création de l'Euro.

Bien que son pays se soit exclu dès le début de la marche vers la monnaie unique, le Premier ministre danois, Poul Rasmussen, a été le premier et un des plus constants à demander cette coordination économique allant jusqu'à la convergence des budgets nationaux pour la croissance et donc pour l'emploi. A Londres, au printemps 98, cinq Leaders se prononceront également dans ce sens sans qu'aucune voie discordante ne se fasse entendre. Lionel Jospin, en présentant en Autriche un rapport introductif sur la question, a rencontré l'assentiment de ses homologues, en particulier des deux "nouveaux" (Schröder et D'Alema), tous décidés à réagir ensemble face à la menace d'une crise mondiale. La possibilité de prendre des décisions à la majorité dans ce domaine a même été sérieusement envisagée.

LA MONNAIE POUR L'EMPLOI

Les socialistes ne seraient pas en faveur de l'Euro s'ils pensaient que celui-ci pouvait être un facteur aggravant du chômage. Ils ont bien conscience que si l'Europe reste marquée par les problèmes d'emploi, les gens rejeteront l'Euro même si son arrivée reste

largement postérieure à la crise. Les socialistes européens espèrent bien que l'Euro entraînera la confiance des investisseurs et que les investissements à venir seront créateurs d'emplois. La non-crétion de l'Euro aurait inévitablement provoqué une montée du Deutschmark et pour défendre la valeur de leur monnaie, les autres pays auraient été amenés à relever leur taux d'intérêt, mesure néfaste pour l'emploi.

Le débat avait été le même à propos des célèbres critères de Maastricht (toujours l'article 109) visant à la réduction des déficits publics. Des campagnes actives avaient été orchestrées, surtout à gauche et y compris au sein de certains partis socialistes, pour expliquer le chômage par la volonté de chercher à respecter ces critères. Même les pays n'ayant pas l'intention, ou la possibilité, de rejoindre la monnaie unique dans un premier temps (Danemark, Suède, Royaume-Uni, Grèce) ont tous mené des politiques visant à réduire les déficits publics : le fardeau de la dette pèse sur le présent et l'avenir, il favorise le capital et la rente contre le travail, tout le contraire d'une politique socialiste. Le déficit entraîne des taux d'intérêt élevés, ce qui pénalise les investissements ainsi qu'une fiscalité plus lourde pour pouvoir rembourser la dette, ce qui freine la demande. Réduire le déficit public favorise donc l'emploi. Felipe Gonzalez le confirme à la lumière de ses quinze années d'expérience en tant que Président du Gouvernement espagnol. Il n'est pas le seul à considérer que "la réduction des déficits publics est la pré-condition d'un développement durable permettant la création d'emplois". Diminuer les dépenses n'est jamais popu-

laire, mais la dette ne pèse pas seulement sur le futur immédiat mais également sur les générations à venir, au moment où les courbes démographiques de nos pays laissent à penser que ces générations auront à faire face au problème du coût généré par l'allongement de l'espérance de vie. Inutile donc de les accabler, en plus, de nos dettes.

FICHUS CRITÈRES

Il est vrai que tout a été fait pour rendre l'Europe impopulaire. De sérieuses coupes ont été faites dans les budgets sociaux pour réduire les déficits budgétaires. Le consensus en faveur de l'Europe, traditionnel dans beaucoup de pays fondateurs, a disparu à cette occasion. Pour parvenir au respect des critères, les gouvernements ont procédé à des restrictions budgétaires qui faisaient d'autant plus courir de risques déflationnistes que les actions européennes anti-cycliques proposées par le Livre blanc de Jacques Delors n'étaient pas mises en œuvre. Les budgets sociaux ont souvent été remis en cause lors de cette période d'assainissement et, dans le même temps, la fiscalité s'alourdissait sur le dos des salariés et donc sur leur pouvoir d'achat. Ces critères budgétaires sévères, sans compensation sociale, pouvaient être interprétés comme une défaite de la social-démocratie. Wim Kok et Göran Persson, Ministres des Finances avant de devenir Premiers ministres, ont mené cette politique au risque d'une grande impopularité. Les électeurs socialistes ont montré leur mécontentement aux élections législatives (Suède) ou municipales (Grèce). Wim Kok et le PvdA néerlandais après avoir fait des choix budgétaires difficiles, ont obtenu aux élec-

tions locales le plus mauvais score de leur histoire avant de gagner triomphalement les élections législatives quand les résultats positifs, en termes d'emplois, ont été évidents.

Aucune autorité européenne n'a obligé les différents gouvernements à cette orientation. Ces derniers l'ont prise en considérant qu'elle représentait la meilleure orientation possible pour leur pays. Chaque pays a choisi dans quels secteurs il souhaitait réduire ses dépenses pour résorber son déficit. Lionel Jospin, lors du mouvement des chômeurs au début de l'année 1998, a eu le courage, contrairement à beaucoup de ses prédécesseurs, de ne pas mettre sur le dos de l'Europe son refus de payer par le déficit l'augmentation des prestations sociales. Mais c'est cette explication par l'Europe qui a sans doute aidé le Gouvernement italien à mener une politique courageuse, soutenue par l'attitude responsable de la classe dirigeante, en particulier le PDS et les syndicats. Les regards critiques portés sur l'Italie n'étaient pas sans fondement et, jusqu'à la fin 1997, il n'était pas évident que ce pays fondateur de l'Europe puisse remplir les critères lui permettant de faire partie des "premiers" de l'Euro. Certains considéraient, non sans raison, que chaque pays ayant des capacités économiques différentes, il était normal qu'ils rencontrent plus ou moins de difficultés pour remplir les conditions imposées. Des campagnes de presse incessantes critiquaient les critères ou émettaient de sérieux doutes sur la capacité des pays candidats à les remplir en temps voulu, y compris l'Allemagne. Et tout le monde de se demander s'il fallait faire appel à la souplesse

d'interprétation permise par le Traité, souplesse pouvant dépendre des performances de l'Allemagne.

Les Leaders socialistes européens considéraient comme malsain cette remise en question permanente de ce qui avait été décidé d'un commun accord et ratifié, les critères comme le calendrier, opinant à la sagesse de Felipe Gonzalez, le plus ancien d'entre eux : en parler le moins possible et faire ce qu'il faut pour les respecter.

Au bout du compte, il n'a pas été nécessaire d'interpréter les résultats "en tendance". Les chiffres parlaient d'eux-mêmes.

Pour atteindre le port, l'Europe a pu enfin profiter d'un vent de reprise économique, probablement favorisé par la politique de réduction des déficits publics. Tous les pays ayant fait des sacrifices pour y arriver, personne n'aurait pu accepter l'idée que la monnaie unique ne se fasse pas. Quelle crise terrible en Europe si l'Euro ne s'était pas fait, dans quelle spirale d'échec la construction européenne serait-elle entrée ?

STABILITÉ ET CROISSANCE

L'adoption d'un "pacte" de stabilité et de croissance ne pouvait être compris qu'avec, en arrière plan, ce doute qui planait sur la possibilité de remplir à temps les critères. Dans la perspective d'une éventuelle interprétation "souple" des résultats, face aux critiques les plus sévères, principalement venant d'Allemagne, il était indispensable de donner des garan-

ties pour l'avenir. Même ceux qui ne souhaitaient pas faire partie du premier convoi considéraient que le pacte de stabilité renforçait la crédibilité de l'Euro. C'est au Conseil européen de Dublin que fut décidé le principe du pacte de stabilité, c'est à partir de ce moment-là que la naissance de l'Euro devint une certitude. Les socialistes européens n'étaient pas contre, a priori, ce pacte de stabilité, considérant que l'économie européenne avait besoin de stabilité pour attirer l'épargne, y compris les investisseurs étrangers, vers des investissements productifs créateurs d'emplois. Felipe Gonzalez démontrait ainsi que la stabilité ne pouvait être l'ennemie de l'emploi et de la croissance et demandait que nous soyons offensifs en démontrant que l'Euro serait un instrument de croissance. Et puisqu'il ne peut y avoir de continuité de l'Euro sans stabilité garantie, il y aura besoin de stabilité en 2005 comme en 1997. Mais le problème de la stabilité des prix ne se pose plus vraiment, maintenant que l'inflation est jugulée partout dans l'Union européenne. Certains, qui trouvent le corset proposé trop serré, n'osent pourtant pas demander un pacte de stabilité moins contraignant, de peur de perdre de leur crédibilité pour faire partie du groupe des sélectionnés.

Lionel Jospin, accueilli en héros au Congrès du PSE à Malmö (Suède), quelques semaines avant le Conseil européen d'Amsterdam, bénéficiera sur ce dossier de la plus grande solidarité de tous les gouvernements socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes, tous décidés à aider le nouveau Premier ministre français et à profiter de l'occasion pour revoir

la copie. Bien sûr, il n'était pas question de repartir de zéro, comme le rappelait Wim Kok qui assurait alors la Présidence de l'Union européenne: «le pacte de stabilité fait partie d'un "deal général" et les Allemands n'accepteraient pas sa disparition». Mais le projet initial fut assez profondément modifié pour que soit prise largement en compte la dimension "emploi", ce qui permit au Conseil européen extraordinaire de Luxembourg de fixer, à l'image des critères monétaires de Maastricht, des critères de convergence en matière de lutte contre le chômage.

LE MEILLEUR ANTIDOTE CONTRE LA SPÉCULATION

Cette monnaie unique est le complément naturel du "marché unique" mis en place en 1992. Quand les marchandises, les services et les capitaux circulent librement d'un pays à l'autre, les entrepreneurs, les consommateurs veulent naturellement être à l'abri des manipulations monétaires. Ils veulent être certains que ce qu'ils paieront, ou ce qu'ils recevront en paiement de leurs marchandises ou de leurs prestations, correspondra à la somme convenue au moment de la signature du contrat. Ils veulent éviter également les frais de change qui alourdissent les prix.

Adhérer à la monnaie unique, c'est renoncer aux manipulations monétaires, à ses dévaluations soi-disant "compétitives" qui, par un ajustement de la monnaie, sont censées compenser le manque de compétitivité des produits. Mais ces "ajustements" ne sont que passagers, suivis inmanquablement d'une montée des

prix et d'une perte du pouvoir d'achat. L'existence de l'Euro changera nos rapports de forces économiques avec les Etats-Unis et le Japon, sur un pied d'égalité avec le dollar et le yen pour créer un nouveau système monétaire mondial basé sur la stabilité et la non-dépendance par rapport aux Etats-Unis.

Le débat sur les avantages et les inconvénients d'avoir une monnaie forte n'est pas prêt de s'éteindre. Il faut, bien entendu, veiller à ce que l'Euro ne soit pas artificiellement surévalué, en particulier par rapport au dollar, pour ne pas pénaliser nos exportations. Mais les économies des pays possédant une monnaie forte ne se portent pas si mal. Le niveau de vie de leurs habitants est le plus élevé de la planète. Avoir pour monnaie une devise utilisée comme réserve partout dans le monde, et un grand marché intérieur pour amortir les chocs, n'a pas si mal réussi à l'économie américaine. Nous pouvons espérer raisonnablement partager ce type d'avantages.

Le marché joue un rôle prépondérant pour fixer la valeur des monnaies...et provoquer des spéculations. L'existence de l'Euro permettra d'éviter ces jeux destructeurs entre les monnaies de nos pays. Un Euro stable, reflet d'une économie connaissant la croissance, permettra d'investir de façon productive les énormes réserves nationales actuellement gelées pour lutter contre la spéculation.

RETROUVER LA SOUVERAINETÉ

Les adversaires les plus déterminés de l'Euro, de gauche et de droite, le sont au nom de la souveraineté nationale dont la monnaie est, ou serait, le symbole le plus évident. L'analyse des socialistes euro-

péens est que cette souveraineté devenait largement illusoire et qu'il était plus facile d'influencer les décisions de la Banque

centrale ¹⁷ que celles de la Bundesbank dont dépendait largement le sort de leur monnaie "souveraine". Tous s'accordent pour considérer que lorsque la Bundesbank décidait de relever ses taux d'intérêt, leur marge de manœuvre, et donc leur souveraineté, était de l'ordre de quarante-huit heures, sous peine d'être sanctionnés par les marchés. L'Euro, c'est le refus de laisser les marchés financiers imposer leurs fluctuations aux économies des pays européens. L'Euro permet donc de récupérer une part de souveraineté, une mise en commun des souverainetés des Etats membres, une possibilité de peser de nouveau sur les décisions, non seulement celles de la Banque Centrale mais aussi celles de l'autorité politique.

Tout le monde constate le poids croissant pris par le Conseil Ecofin, composé des Ministres de l'Economie et des Finances qui participent de plus en plus souvent aux Conseils européens, aux côtés des Chefs d'Etats et de Gouvernements et qui, eux-mêmes, se saisissent prioritairement, et de plus en plus conjointement à leurs ministres, de ces questions conditionnant la croissance et l'emploi. L'Euro contribue ainsi puissamment à la construction d'une Europe politique placée sous la responsabilité des Chefs d'Etats et de Gouvernements qui se réunissent de plus en plus fréquemment. Tous les pays, même ceux qui ne participent pas pour l'instant à l'Euro, souhaitent par-

«L'Euro, c'est une mise en commun des souverainetés refusant de laisser les marchés financiers imposer leurs fluctuations aux économies des Etats membres.»

(17) La Banque centrale européenne et l'Institut monétaire européen ont été créés par le traité de Maastricht. Le Conseil européen de Bruxelles le 2 mai 1998, a désigné Wim Duisenberg pour diriger la Banque centrale européenne. Duisenberg s'est engagé à céder sa place en 2002, en raison de son âge, à un candidat français.

«La naissance de l'Euro 11 n'est qu'une étape et ce chiffre est destinée à grandir .»

participer à la coordination économique.

Sur les sujets concernant directement la vie de l'Euro et ses conséquences sur la vie des citoyens, les membres du Conseil Ecofin représentants des pays qui ne sont pas encore dans la zone Euro devront laisser décider leurs onze collègues ayant déjà franchi le pas de la monnaie unique. Les pays concernés doivent pouvoir se concerter, échanger leurs expériences face aux problèmes qui surgiront. Les pays qui ne participent pas à cette grande aventure ne peuvent participer aux décisions avec ceux qui la vivent. Ainsi la naissance de l'Euro 11 n'est qu'une étape et ce chiffre est destiné assurément à grandir. Nous sommes aujourd'hui dans une période intérimaire. L'opinion publique a basculé quand elle a eu le sentiment que l'Euro allait vraiment se mettre en place. Elle a constaté l'efficacité de l'Euro avant même que celui ne soit en place comme "bouclier" face à la crise. ❖

3- Une Europe plus grande, plus forte

UN NOUVEL ÉLAN VERS UNE EUROPE PLUS UNIE

“N’a-t-on jamais imaginé l’Europe sans Prague l’artiste, sans Budapest l’industrielle, sans Tallin l’hanseatique et sans Bucarest la poète ? Dans leur diversité, ces capitales exaltent chacune un fragment de l’identité continentale” a joliment écrit un jour la journaliste Solveig Godeluck.

Pour les Leaders du PSE, l’élargissement est le plus grand projet politique de notre génération, “la décision politique la plus importante pour l’Europe depuis Munich et Yalta” (Enrique Baron, ancien Président du Parlement européen). “L’Union européenne n’est pas l’Europe, il est donc logique de l’élargir” (Lena Lem Wallem, Vice Premier Ministre de Suède). Chacun a bien conscience qu’il s’agit de clore un demi-siècle d’une divi-

«L’UE n’est pas l’Europe, il est donc logique de l’élargir.»

«Il faut élargir l'UE, pour des raisons historiques et culturelles, mais aussi politiques et économiques.»

sion artificielle de notre continent. La chute des régimes communistes n'a rien d'un accident de l'Histoire et l'unification de l'Europe, trop souvent déchirée, constitue un devoir autant qu'un défi. François Hollande a raison de considérer le processus comme "irréversible". Comme aime à le répéter Jan Marinus Wiersma, Vice-Président du PSE, chargé de notre groupe de travail sur la question : "chaque problème doit être considéré comme une opportunité". "Il faut élargir l'Union européenne, pour des raisons historiques et culturelles, mais aussi pour des raisons politiques et économiques" (Lionel Jospin).

Faire le choix de l'élargissement de l'Union européenne, c'est faire le choix de la stabilité du continent et donc de la garantie de la paix. Nos camarades de Grèce, d'Espagne et du Portugal aiment à rappeler le rôle essentiel qu'a joué la perspective d'adhésion à la Communauté européenne dans la renaissance de la démocratie dans leurs pays. Ainsi, Felipe Gonzalez considère-t-il que "l'élargissement constitue une grande opportunité historique ; il faut marquer notre accord politique et moral" ; Joachin Almunia que "l'adhésion est garantie de démocratie, paix et sécurité" et Antonio Gutierrez que "l'élargissement est essentiel au projet européen et à la consolidation de la démocratie". A l'image de Felipe et d'Antonio, le Premier ministre grec Costas Simitis s'est toujours refusé à faire le moindre chantage à l'encontre du coût de l'élargissement, même si tous considèrent que ce n'est pas aux plus pauvres de payer le coût d'une opé-

ration dont les avantages économiques bénéficieront d'abord aux pays économiquement les plus puissants. Pour des raisons politiques, les pays du sud sont favorables à l'élargissement, mais il ne saurait être question pour eux de se laisser "déshabiller" pour cause d'élargissement.

- Avoir un marché plus grand, c'est avoir une Europe plus forte économiquement, comme le fait remarquer Robin Cook. Nous ne pouvons oublier que c'est par l'intégration économique que s'est construite, et continue de se construire, l'Union européenne. L'intégration économique des pays candidats constitue donc un enjeu essentiel et difficile car l'importance de l'écart économique entre les pays membres et les pays candidats n'a jamais été aussi grand. Il faut quand même noter, comme le fait le Premier ministre danois Pol Nyrup Rasmussen que l'élargissement ne constituera pas un tremblement de terre économique, ni par le nombre d'habitants concernés, ni par la production totale qui, tous pays candidats confondus, correspond aujourd'hui à la production des Pays-Bas.

- Il y a donc exigence de se doter des instruments adaptés pour maintenir la cohésion de l'Union européenne.

«L'élargissement ne constituera pas un tremblement de terre économique, la production totale de tous les pays candidats confondus correspond à la production des Pays-Bas.»

BIEN PRÉPARER L'ÉLARGISSEMENT

“Quelle union européenne pour accueillir les nouveaux pays ?” demande à juste titre Joachin Almunia. Wim Kok répond : "qu'il faut préparer l'Union européenne à l'élargissement sans attendre

«On ne peut pas être pour l'élargissement et contre l'augmentation du budget européen.»

que les pays candidats remplissent les conditions». Et Viktor Klima, le Chancelier autrichien ajoute : «il n'y aura pas d'élargissement sans réformes ; il faut savoir et reconnaître que l'élargissement ne sera possible que lorsque l'Union aura réglé ses propres problèmes institutionnels et financiers”.

Le Produit National étant, dans les pays candidats, du tiers de la moyenne européenne, le septième de celui des Pays-Bas, les mécanismes de redistribution indispensable pour assurer la cohésion devront être renforcés. Mais l'Union n'est pas prête car elle doit régler ses problèmes de mécanismes financiers, à la fois de contribution et de financement des politiques communes, sans parler des problèmes institutionnels. Il ne peut y avoir d'élargissement sans engagements financiers concrets. Si les dispositions budgétaires n'étaient pas à la hauteur de l'enjeu, cela signifierait que les pays les plus pauvres de l'Union devraient supporter de fait le coût de l'élargissement.

“On ne peut pas être pour l'élargissement et contre l'augmentation du budget européen” déclarait le socialiste allemand Klaus Hänsch lorsqu'il était Président du Parlement européen. Le budget envisagé pour préparer l'adhésion correspond à deux fois la valeur du Plan Marshall que les Américains avaient mis en œuvre après la guerre pour aider l'Europe à se relever de ses ruines. Cela ne représente en fait que 0,13 % de notre Produit intérieur, le dixième du budget communautaire. Cela paraît bien peu

pour assurer à ces pays un développement durable.

Gulya Horn, ancien Premier ministre hongrois, demande à ceux qui ont peur du coût trop élevé de l'élargissement de réfléchir au coût, économique et politique, qu'aurait le non-élargissement et de ne pas faire comme si l'Union et ses Etats membres n'avaient aucun avantage à tirer de l'opération.

Des engagements concrets sont également indispensables notamment concernant l'avenir de la Politique Agricole Commune. Certains, qui profitent peu de la PAC, ne cachent pas leur souhait de payer l'élargissement en économisant dans ce domaine qui, il est vrai, mobilise la moitié du budget européen. Il est certain que l'application de ces mêmes mécanismes aux pays candidats aurait des conséquences. Il est impossible de faire comme si le problème n'existait pas car sa solution conditionne la réussite de l'élargissement. Il est difficile d'oublier que 25 % de la population polonaise se consacre encore aujourd'hui à l'agriculture, contre une moyenne de 2,5 % dans l'Union et que dans l'Est de l'Allemagne, après la réunification, quatre cinquième des travailleurs de l'agriculture ont perdu leur emploi...sans qu'aucun autre ne puisse leur être proposé. Les socialistes français sont de ceux qui considèrent que les politiques communes (et la politique agricole en est une des trop rares) doivent non seulement continuer mais être renforcées. Mais de nouveaux critères devront être définis pour la PAC **18** com-

(18) La création de la politique agricole commune date de 1962. Elle visait à accroître la productivité et la production agricoles, afin d'assurer l'indépendance alimentaire de l'Europe, et un niveau de vie décent aux agriculteurs. Dans le cadre des discussions de l'Agenda 2000 (années 2000-2006), la France propose que la PAC soit réorientée dans un sens plus favorable à l'emploi, à l'aménagement du territoire, à l'environnement et aux petites et moyennes exploitations.

(19) Les fonds qui financent l'action régionale de l'Union sont : le Fonds européen de développement régional pour réduire les écarts de développement entre les régions de la Communauté européenne (FEDER), le Fonds social européen pour améliorer les possibilités d'emploi (FSE), le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole contribue à la fois au cofinancement des régimes d'aides nationaux à l'agriculture, au développement et à la diversification des zones rurales (FEOGA), l'Institut financier d'orientation de la pêche pour aider à la restructuration du secteur pêche (IFOP).

me pour les Fonds régionaux. ¹⁹ Beaucoup, au sein du PSE vont plus loin et, à l'image de Wim Kok, considèrent qu'il faudra de toute façon réformer la PAC, élargissement ou pas.

Lionel Jospin a été le premier à insister sur le fait qu'il n'était pas envisageable d'élargir l'Union sans procéder aux réformes institutionnelles indispensables. Cette analyse est devenue consensuelle, y compris parmi les plus chauds partisans de l'élargissement. Il est déjà difficile de décider à l'unanimité à Quinze.

Cela serait quasiment impossible à vingt-cinq. Il est donc impératif d'élargir le champ de décisions à la majorité... et de se mettre d'accord, à l'unanimité, sur une nouvelle clé de répartition des voix. Certains ne sont prêts à accepter ces modifications qu'à condition qu'il y ait véritablement élargissement. Les réformes n'entreraient alors en vigueur que le jour de l'élargissement.

Il est possible que l'élargissement à un grand nombre de nouveaux pays membres entraîne, en réaction, un retour vers un "noyau dur" de pays souhaitant aller plus loin ensemble, ainsi que cela est amorcé dans le Traité d'Amsterdam. L'élargissement impliquera probablement plus de passerelles entre le communautaire et l'intergouvernemental.

A tous ceux qui craignent que l'élargissement entraîne chez nous un afflux de travailleurs venant

de l'Est, il faut rappeler que la même crainte existait avant l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ; de longues périodes de transition avaient d'ailleurs été prévues. Dix ans plus tard, le flux migratoire entre ces pays et les autres pays membres de l'Union était inversé. Grâce aux Fonds européens, ces pays se sont développés et Espagnols et Portugais, tout naturellement, ont préféré "vivre et travailler au pays".

«L'élargissement impliquera plus de passerelles entre le communautaire et l'intergouvernemental.»

Nos amis des pays candidats souhaitent, et cela est bien compréhensible, être impliqués dans les discussions sur les réformes des institutions qu'ils devront adopter le jour de leur adhésion et qu'eux aussi souhaitent plus claires, plus compréhensibles, plus démocratiques. C'était d'ailleurs le cas également pour les pays candidats lors du dernier élargissement. Ces pays souhaitent être considérés comme des partenaires plus que comme des clients et encore moins comme des obligés. Il est certain qu'une Europe réformée et élargie sera plus forte politiquement et économiquement.

UN CHEMIN ENCORE SEMÉ D'EMBÛCHES

Les socialistes français ne sont pas les seuls à considérer que l' "acquis communautaire" ne saurait être remis en cause. Se sont exprimés particulièrement fermement dans ce sens, le Premier Ministre danois Rasmussen, et les Ministres des Affaires étrangères britannique, Robin Cook et luxembourgeois, Jacques Poos. Quand, lors d'une réunion des Leaders du PSE, le représentant de la Pologne a souligné que l'adhésion signifiait pour son pays la modi-

«Il faut trouver des modalités nouvelles pour construire l'Europe sociale et de l'emploi.»

fication de vingt-deux mille lois et règlements, il s'est attiré une réponse ferme et que per-

sonne n'a contredite : aucun pays ne pourra adhérer avant d'avoir intégré dans sa législation et sa réglementation nationale les directives et les normes de l'Union européenne, ainsi que les mécanismes en assurant l'application effective. Personne, au PSE, n'a cherché à vendre des illusions aux candidats, ni sur les efforts à accomplir, ni sur le calendrier.

Petre Roman est un des hommes politiques les plus conscients du décalage entre l'espoir des peuples des pays candidats et la réalité des efforts qui les attendent pour remplir les conditions requises. Peut-être son pays, la Roumanie, est-il un de ceux où les réformes seront les plus douloureuses pour rejoindre l'Union européenne. L'adhésion ne sera pas "tout bénéfique" pour les nouveaux adhérents, ne serait-ce qu'en raison de la compétition qui règne à l'intérieur du marché unique. Quand les protections étatiques tombent, la règle de la concurrence profite d'abord aux plus compétitifs. Elle dessert les plus faibles si le marché n'est pas régulé de façon consensuelle. Le déséquilibre déficitaire actuel de la balance commerciale des futurs pays membres ne peut pas s'expliquer uniquement par les restrictions qui s'imposent à l'ouverture du marché de l'Union européenne.

Compenser cet handicap compétitif par un dumping social et salarial n'est pas acceptable pour les socialistes. A l'instar de Wim Kok, le PSE considère

que "l'élargissement ne doit pas freiner les progrès de l'Europe sociale". "Il faut trouver des modalités nouvelles pour construire l'Europe sociale et de l'emploi" insiste François Hollande. Personne au PSE ne propose que l'Union ne devienne une simple zone de libre-échange.

L'Union est basée sur des politiques communes.

Tout le monde, à commencer par le PSE, considère comme important de veiller à la sécurité à l'intérieur de l'Union. L'ouverture des frontières intérieures oblige à un contrôle plus strict aux frontières extérieures de l'Union qui seront celles des pays actuellement candidats. Ils auront un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le crime organisé et contre les migrations illégales. Il faudra les aider à poursuivre l'effort considérable qui a été entrepris pour garantir le contrôle des migrations venant de l'extérieur de l'Union. C'est indispensable pour garantir la liberté de circulation à l'intérieur de notre espace commun.

Poser des conditions trop draconiennes ou abruptes, demander des efforts insurmontables sans apporter les aides indispensables représente quelques risques. La désillusion chez les candidats entraînerait, avec des crises sociales, un risque de populisme, accompagné probablement de nationalisme, visant à mettre sur le dos de l'Union européenne les difficultés rencontrées, selon un mécanisme bien connu dans nos pays. La méfiance gagnera probablement du terrain au fur et à mesure que l'échéance se rapprochera et que les "euro-sceptiques" pourront "jouer" sur la peur d'être "dissous" au sein d'une Union très vaste.

DEUX GROUPES

Les conditions d'adhésion à l'Union européenne ont été définies par le Conseil européen de Copenhague voici bientôt dix ans. Elles sont politiques (démocratie pluraliste) et économiques (libre concurrence). Tous les pays candidats sont aujourd'hui engagés dans cette voie.

Si l'unification allemande avait été dépendante de critères purement économiques, elle ne se serait pas faite. D'ailleurs, chacun sait que la "Buba", la banque centrale allemande, était contre.

L'Union a prouvé à la Slovaquie, alors qu'elle était dirigée par Vladimir Méciar, qu'elle était autant sensible au respect de la démocratie qu'à l'économie de marché. Personne ne conteste Lionel Jospin lorsqu'il rappelle qu' : «il faudra vérifier pour tous les pays candidats la situation des Droits de l'Homme et le sort des minorités dans chacun de ces pays».

Etre guidé par les mêmes critères conduit à constater que les pays candidats ont des capacités différentes. "Certains font plus d'efforts que d'autres pour pouvoir adhérer", souligne G. Horn, alors Premier ministre hongrois et son Ministre des Affaires étrangères, Lazlo Kovac, demande de ne pas attendre que tout le monde soit prêt, ni pour commencer, ni pour conclure.

Il s'est trouvé, de fait, deux groupes résultant du rapport d'évaluation demandé à la Commission européenne.

Mais il a été décidé, au sein du PSE, de ne pas se polariser sur cette distinction afin "de ne pas créer une nouvelle division de l'Europe" (Massimo d'Alema). Göran Persson en tête, tout le monde a insisté pour qu'aucun candidat ne soit exclu du processus. Notre volonté est, selon le mot de Lazlo Kovac, de "différencier sans diviser". L'exemple de l'Estonie prouve que tout pays a un potentiel de progrès rapide. Tout le monde doit continuer à se préparer sans se sentir rejeté. La décision de l'OTAN²⁰ d'accepter certaines candidatures et pas d'autres a créé bien sûr le risque que certains se sentent laissés sur le bord de la route. Il y a donc volonté de la part du PSE de garder ensemble tous les pays candidats dans le processus d'intégration, sous un "parapluie" commun, la différenciation se faisant dans la vitesse du processus. Le PSE considère que chaque négociation doit être individuelle et que chacun doit avoir les mêmes chances face à des critères objectifs. Comme l'a dit Lionel Jospin : "l'égalité des droits ne réduit pas l'inégalité des faits". Etre guidé par les mêmes critères d'appréciation conduit en effet à constater que les pays candidats ont des capacités différentes.

L'article O du Traité oblige à faire une différence car avec les pays candidats du "premier groupe" doit se mettre en place une "Conférence Inter Gouvernementale"²¹ chargée de mener le processus de négociation d'adhésion.

(20) L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, créée par le traité de Washington le 4 avril 1949, a pour but de défendre le territoire des pays membres. Depuis 1991-94, un programme «Partenariat pour la paix» de coopération militaire a été mis en place en raison des changements géopolitiques en Europe de l'Est. Le 27 mai 1997, à Paris, l'Acte fondateur a été signé entre l'OTAN (élargie à certains pays d'Europe centrale) et la Russie, qui établit un conseil permanent au sein duquel la Russie sera associée à toutes décisions sur la sécurité en Europe.

(21) La CIG, négociation entre les gouvernements des États membres, a pour but de modifier les traités. Les changements intervenus dans les traités ont toujours été les fruits de conférences inter-gouvernementales (Acte unique européen, traité de Maastricht...).

C'EST POUR QUAND ?

Quand Jacques Chirac s'en est allé annoncer aux Parlements polonais et tchèque qu'ils entreraient dans l'Union européenne en l'an 2000, personne ne l'a cru. Et heureusement ! Nous parlons aujourd'hui de 2003, 2004, voire 2006, et les problèmes à négocier ont été divisés en trente chapitres. Comme le dit Costas Simitis : "le processus sera long, les conclusions se feront selon les possibilités et au rythme de chaque pays". Tout le monde insiste sur la période de pré-adhésion que personne ne veut bâcler et pendant laquelle il est indispensable de renforcer le partenariat dans tous les domaines. Il n'est pas indispensable d'attendre l'élargissement pour mettre en place de grands projets communs comme les réseaux trans-européens ou les "autoroutes de l'information"... Le "Livre blanc" proposé par Jacques Delors allait déjà au-delà des frontières de l'Union européenne. La coopération transfrontalière peut être renforcée en utilisant un programme comparable au programme européen "Interreg" qui a obtenu un grand succès pour les frontières internes de l'Union actuelle. La création d' "Eurorégions" va également dans ce sens. Entre le statut actuel et l'adhésion complète, une "association renforcée" pourrait se mettre en place. Pour assurer à ces pays un développement durable, un fonds spécifique d'assistance économique devrait peut-être être créé. Les besoins de coopération dans le domaine de la lutte contre le crime organisé, contre le trafic de drogue et d'êtres humains sont impérieux. La protection de l'environnement est un autre domaine dans lequel la coopération est urgente non seulement parce que

les pollutions ne connaissent pas de frontières mais également pour éviter le "dumping" dans les normes de protection, qui serait inacceptable.

Le soutien aux pays candidats se fait par l'argent mais surtout par l'exemple de pratiques, de méthodes, de savoir faire. Les futurs Etats membres éprouvent ce besoin et réclament ces transferts de technologies. Tout le monde a bien conscience qu'après l'adhésion, la période de transition sera longue malgré la phase de préparation intense. Felipe Gonzalez rappelle volontiers que les transitions peuvent être plus longues que les négociations d'adhésion. Il prend pour exemple son pays : sept années de négociations, dix-huit années de transition pour le secteur de la pêche.

Depuis, s'est créé le "marché unique" dont la mise en place est délicate, si nous en croyons les Suédois récemment arrivés. Milos Zeman, Premier Ministre tchèque, s'attend à ce que la transition dure au moins dix ans.

Il est possible d'en conclure qu'il est probable que tout le monde n'adhérera pas, qu'il est quasiment certain que tout le monde n'adhérera pas en même temps et que les périodes de transitions seront différentes selon les problèmes et selon les pays.

ET LA TURQUIE ?

La Turquie veut être traitée sur le même plan que les autres, ce qui est compréhensible... mais difficile à cause des atteintes aux Droits de l'Homme, de l'occupation du Nord de Chypre au mépris des

«Nous n'acceptons pas l'argument démocrate-chrétien d'un refus de la Turquie pour cause d'Europe "chrétienne".»

résolutions de l'ONU, du refus de traiter de ses différends territoriaux avec la Grèce devant le Tribunal

international de La Haye.

L'Union douanière de 1994 entre l'Union et la Turquie fonctionne mal. Certes, le commerce a considérablement augmenté, mais les deux parties s'accusent de ne pas respecter ce qui a été signé. La Grèce, constatant que la Turquie ne respecte pas les accords, freine l'application des protocoles financiers engageant l'ensemble de l'Union européenne. A l'image de Massimo d'Alema, la volonté du PSE est de "ne pas rejeter la Turquie". Chez nous, qui sommes laïcs, personne n'accepte l'argument démocrate-chrétien d'un refus de la Turquie pour cause d'Europe "chrétienne". Il existe une véritable volonté de notre part, en particulier du Président Rudolf Scharping, de ne pas isoler la Turquie, d'éviter qu'elle ne tourne le dos à l'Europe, non seulement en raison de la présence de millions de Turcs dans l'Union européenne, mais aussi parce qu'à travers son appartenance à l'OTAN la Turquie joue un rôle essentiel dans la défense de l'Europe et parce que sa coopération est indispensable pour lutter contre les trafics de drogue et d'êtres humains vers nos pays.

Après le refus de la Turquie de participer à la Conférence européenne, il faut trouver des solutions alternatives pour structurer ses relations avec

l'Union européenne, en ayant une stratégie de rapprochement avec des conditions claires, pour tenter de faire bouger la Turquie vers la voie de la démocratie et du respect des règles de droit. Ceci passe par le refus de laisser la Turquie prendre Chypre en otage. Ce pays, le seul reconnu par la communauté internationale, ne doit pas être puni d'être militairement occupé.

LA RESPONSABILITÉ DES SOCIALISTES

L'Europe est de notre responsabilité. Puisque l'élargissement constitue le prochain défi, nous nous devons d'être "leaders" du processus. Malheureusement, la situation est un peu déséquilibrée. Au sein de l'Union européenne, les socialistes représentent onze Premiers ministres et participent à deux autres gouvernements. Dans les pays candidats, la situation actuelle est très différente : un seul Premier Ministre (République tchèque) et une participation dans deux autres gouvernements (Slovaquie et Roumanie).

Comme nous croyons à la pertinence des idées social-démocrates, nous ne doutons pas que nos partis frères, qui partout sont des partis de gouvernement, se verront de nouveau confier par les électeurs des responsabilités gouvernementales comme cela a déjà été le cas en Hongrie, Pologne et Slovaquie.

Pour offrir à leur pays une alternative social-démocrate, nous ne faisons plus guère de distinction au sein du PSE entre les sociaux-démocrates

“historiques”, comme les Tchèques et les Lituanais et les ex-communistes réformateurs (dès avant 1989) comme les Hongrois, les Slovènes et les Polonais.

Au sein du PSE, nous attachons beaucoup d'importance à nos relations avec ces partis, nous voulons les aider politiquement. A l'image d'Antonio Guterres, nous considérons que le meilleur moyen de les soutenir est de réussir à la fois là où nous sommes au gouvernement et collectivement dans la construction européenne. Avec eux, nous voulons construire l'Europe sociale, l'Europe de la sécurité, intérieure et extérieure, l'Europe de la sécurité alimentaire et de la prospérité. Avec eux, nous veillons à ce que la préparation soit optimale de façon à éviter les échecs. ❖



4-Promouvoir l'Europe sociale

16 mars 1997, “euromanif”. “Robert Hue est là, où doit-il se mettre ?” viennent me demander mes camarades communistes du Parlement européen. Robert se sent un peu seul dans cette marée humaine. Il est resté avec nous le temps de quelques photos, avant de se retrouver au coude à coude avec un représentant de ce qui reste du communisme italien et Krivine, l'éternel manifestant.

Mais la vedette indiscutable du défilé, c'est Lionel Jospin, pressé de toute part pendant deux heures par les journalistes, les photographes, les porteurs de micro et de caméra. A ses côtés s'accroche Elisabeth Guigou que j'ai bien du mal à sauver de l'étouffement. Une bonne dizaine de hauts responsables du PS français se maintiennent tant bien que mal dans le sillage. La banderole du PSE, suivie par nos camarades italiens, espagnols, britanniques, se trouve à quelques encablures. Les Présidents des deux partis socialistes belges, le Francophone et le Flamand, ont été happés par les leurs. Les socialistes européens, dans leur diversité,

étaient nombreux à cette manifestation bruxelloise pour une Europe de l'emploi. Renault Vilvoorde avait fourni l'étincelle, mais le moteur, à l'époque, était encore sacrément grippé.

Ce même dimanche à Rotterdam, Pays-Bas, pays exerçant la Présidence tournante de l'Union européenne, se réunissaient les Ministres des Affaires sociales sans que la presse se soucie de le mentionner. La Ministre belge, socialiste, s'est faite porte-parole des manifestants en réclamant de lourdes sanctions contre les multinationales ne respectant pas les directives sociales européennes. Celle sur l'information et la consultation des travailleurs a demandé vingt ans d'efforts de la part des syndicats et des socialistes européens, quinze ans de négociations avec le patronat... et seulement quelques minutes de mépris pour être bafouée. A Rotterdam, le représentant du Gouvernement français, alors dirigé par Alain Juppé, s'élève contre la proposition belge. Il refuse toute contrainte européenne ; il refuse que des instances européennes puissent juger les infractions aux directives.

Tant que toutes les décisions en matière sociale seront prises à l'unanimité, il ne faudra pas s'étonner que l'Europe des travailleurs avance si lentement. Il nous est facile de prédire le blocage irrémédiable qui se produirait si l'application de cette règle de l'unanimité se pratiquait encore après l'élargissement de l'Union européenne. Le pas fait par le Traité d'Amsterdam, qui a supprimé l'exigence d'unanimité pour la sécurité et la santé des travailleurs, va dans la direction où nous souhaitons aller.

“**S**ans justice sociale pour tous, l'intégration européenne restera un château en Espagne” est-il écrit dans la résolution du Congrès des socialistes

«Le défi, la tâche historique de la social-démocratie est de lutter contre l'idée réactionnaire selon laquelle le coût du bien-être des travailleurs est trop élevé et doit être sacrifié au nom d'intérêts économiques.»

européens en 1973. Le ton est donné. Pour nous l'intégration sociale est prioritaire. Que l'Europe des six, toujours dénoncée par le mouvement socialiste, ait d'abord été voulue par des banquiers et des capitalistes est probablement vrai. Cependant, les socialistes et sociaux-démocrates européens ont fini par s'y rallier, les socialistes français en tête parce qu'ils pensaient qu'un vaste marché de consommateurs allait faciliter la relance économique et l'amélioration générale du niveau de vie, deux conditions ainsi réunies pour pouvoir entreprendre un vaste programme de réformes sociales. Et c'est ce qui s'est produit !

Depuis lors, des progrès indéniables ont été accomplis. Le seul fait que John Major, alors Premier ministre, ait refusé l'inclusion du chapitre social dans le Traité de Maastricht en prouve son utilité et, réciproquement, nous avons tous salué le premier geste de politique internationale de Tony Blair après sa victoire électorale : inclure le protocole social dans le Traité et entériner les Directives qui avaient été adoptées sur la base de leur non-application au Royaume-Uni.

“**L**e défi central, la tâche historique de la social-démocratie est de promouvoir notre modèle de société humaniste, de lutter contre l'idée réactionnaire selon

laquelle le coût du bien-être des travailleurs est trop élevé et doit être sacrifié au nom d'intérêts économiques" (Rudolf Scharping, Président du PSE).

La population tient au modèle social issu des luttes et de nos principes largement mis en place après la guerre par les sociaux-démocrates. Elle sent ce modèle menacé, en particulier à cause du chômage de masse. La défense de ce modèle social passe par de bonnes règles de compétitivité, pour éviter les délocalisations et parce qu'il n'y a pas de progrès social sans économie performante. "C'est l'emploi qui finance le social" a coutume de dire Pol Nyrup Rasmussen, le Premier ministre danois.

Cette compétitivité ne passe ni par le dumping social ni par le dumping salarial mais par la qualification et la capacité d'innovation des salariés, donc par la recherche et la formation. Pour les socialistes, l'Europe ne peut être réduite à un marché unique car celui-ci n'est qu'un instrument pour parvenir à la croissance économique. Et la croissance économique est également conditionnée par le respect de la justice sociale, par la protection des droits des travailleurs, par le dialogue avec les partenaires sociaux. Nous sommes convaincus que les économies sont d'autant plus fortes que les sociétés sont justes.

Pour Jacques Delors, les quatre éléments de l'Europe sociale sont : emploi, solidarité, droits sociaux, dialogue social.

• Concernant l'**emploi**, les choses ont beaucoup bougé au niveau européen ces dernières années, et bou-

gent encore plus vite depuis que Kohl n'est plus là pour considérer que l'Europe n'a pas à se mêler de ce problème.

• La **solidarité** se traduit essentiellement (un tiers du budget communautaire) par les Fonds structurels d'aide aux régions qui en ont le plus besoin notamment par le Fonds social européen qui, comme son nom ne l'indique pas forcément, est un fonds d'aide à la formation. Mais, il n'est actuellement pas encore envisageable que la solidarité s'exprime par des systèmes communs de sécurité sociale ou de retraites. D'un pays à l'autre, les systèmes sont trop disparates, les niveaux de vie et donc de cotisations trop inégaux, même si les problèmes de financement, sur lesquels se penchent avec attention le groupe de travail de nos Ministres socialistes et sociaux-démocrates (PSE) des Finances, sont similaires. Le sens de communauté d'intérêts qui permettrait cette solidarité est loin d'avoir atteint ce stade de développement.

• La bataille pour les **droits sociaux** consiste à établir des normes minimales, mais les plus hautes possibles, dans le champ immense du droit du travail, afin d'établir un "socle" commun pour les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. Malheureusement jusqu'à présent, la règle de l'unanimité a plutôt tiré vers le bas toutes les tentatives, principalement à l'époque où les conservateurs gouvernaient la Grande Bretagne et les syndicats préféraient parfois ne pas avoir de normes minimales plutôt que de les avoir trop basses avec le risque de spirale vers le bas. Aujourd'hui, le Premier ministre britannique, Tony Blair, plaide pour que l'Europe adopte des normes minimales de protection, pour l'adoption des conventions de l'Organi-

(22) L'OIT est associée à l'ONU depuis 1946. Cette organisation, qui représente 174 Etats, a pour but de contribuer à la paix par le progrès social et l'amélioration des conditions de travail. Ses activités sont l'élaboration d'un droit international du travail par des conventions que les pays sont invités à ratifier; la coopération technique; des travaux de recherche. Son budget pour l'année 1998-99 est de 481 millions de \$.

sation Internationale du Travail ²² et favorise le commerce avec les pays qui les respectent en interdisant, par exemple, le travail des enfants. Les Pays scandinaves, aux lois sociales développées proportionnellement au temps de maintien au pouvoir des gouvernements sociaux-démocrates, s'opposent vigoureusement au "dumping social", une des préoccupations constante du Premier ministre danois, Pol Nyrup Rasmussen. Les Belges font remarquer, je pense à juste titre, que le dumping fiscal peut également être considéré comme un dumping social car une fois les recettes fiscales coupées, les dépenses sociales sont généralement les premières victimes. C'est dans ce contexte que la mise en place de l'Euro a pu parfois servir de prétexte à une remise en cause des droits sociaux.

Mais la réflexion s'inverse aujourd'hui, en raison de la présence socialiste dans de nombreux gouvernements au sein de l'Union européenne. Comme pour l'emploi, des critères sont fixés, des objectifs quantifiés sont à atteindre, des "normes sociales européennes", pour reprendre l'expression lancée par Wim Kok et le point est fait pour voir qui va vers le haut, dans le sens fixé.

Tony Blair, qui a vu les effets dans son pays d'une politique réactionnaire, considère que "le modèle social européen n'a d'avenir qu'à condition d'être modernisé par les sociaux-démocrates". Pol Nyrup Rasmussen pense que "seuls les sociaux-démocrates peuvent convaincre le peuple que l'Union européenne peut les protéger en sauvant la "welfare society". Traditionnellement, c'est l'Etat qui apporte un "filet de sécurité" en cas de difficulté. L'Union européenne doit donc

encore faire la preuve qu'elle peut apporter une "valeur ajoutée" dans la mise en place de ces dispositifs de protection devant les aléas de la vie.

• Le PSE, qui a des contacts suivis et amicaux avec la Confédération Européenne des Syndicats ²³, en particulier sur toutes les questions sociales, s'engage à favoriser le **dialogue entre par tenaires sociaux**. Nous souhaitons une officialisation du dialogue social, mais il faut bien dire que le patronat joue rarement le jeu. Généralement, il récuse le dialogue européen global au nom de la subsidiarité tout en l'acceptant dans des cas limités, branche par branche. Nous voudrions pourtant montrer aux employeurs combien ils seraient gagnants s'ils fonctionnaient autrement. Nous souhaitons empêcher un autre "Vilvoorde", éventuellement avec l'application d'une nouvelle législation.

Nous nous battons pour les droits des travailleurs, mais n'oublions pas les exclus, les marginaux. Nos camarades irlandais ont fait un gros travail dans ce domaine à l'époque où ils étaient au gouvernement. A la fin de leur Présidence, à Dublin, Alain Juppé avait considéré leurs propositions concernant la lutte contre l'exclusion sociale comme "inacceptables pour le Gouvernement français". Heureusement, six mois plus tard, à Amsterdam, Jospin avait remplacé Juppé et le nouveau Traité n'ignore plus le problème. Je garde précieusement la lettre que m'a envoyée la Ministre

«Le modèle social européen n'a d'avenir qu'à condition d'être modernisé par les sociaux-démocrates.»

(23) La CES a été créée en 1973. Elle regroupe 46 organisations de 22 pays et 16 comités syndicaux de secteurs. Les 48 organisations syndicales adhérentes représentent 45,5 millions de salariés dont la CFDT, FO la CFTC et depuis 1999, la CGT.

«A Amsterdam, Jospin a remplacé Juppé : le nouveau Traité n'ignore plus le problème de la lutte contre l'exclusion sociale.»

«Les socialistes français sont ceux qui insistent le plus sur le droit aux services publics, partie prenante d'une politique redistributive contribuant à la cohésion sociale.»

irlandaise des Affaires sociales, travailliste, remerciant le PSE d'avoir fait adopter ses propositions pour que l'Union européenne

traite la question dans son Traité. Chacun connaît la difficulté qu'il y a à insérer, ou réinsérer les marginaux. Tony Blair pense qu'il faut des programmes spécifiques. Comme lui, Paavo Lipponen, le Premier ministre finlandais considère qu'il faut éviter la dépendance à l'égard des aides sociales et qu'il ne doit pas y avoir d'aides sociales sans contrepartie d'apport à la société. L'éradication de la grande pauvreté est prioritaire. L'Union européenne peut favoriser l'échange d'expériences dans ce domaine. Les socialistes français sont de ceux qui insistent le plus sur le droit aux services publics, indispensables pour les plus pauvres ; ces services sont partie prenante d'une politique redistributive et contribuent à l'égalité des chances et à la cohésion sociale. Nos camarades néerlandais insistent beaucoup sur la sécurité à donner aux personnes en marge du marché habituel du travail.

Tous nos Premiers ministres considèrent que le travail n'est pas seulement un facteur de production et une source de revenus, il donne également droit à un statut social et ils s'inquiètent particulièrement du sort, et donc de la protection, des travailleurs entre cinquante et soixante ans, exclus de leur emploi. C'est l'âge de quasiment tous nos Premiers ministres de l'Union européenne et aucun n'oublie leurs amis de jeunesse confrontés à ces situations. ❖

5-Assurer un environnement équilibré

14 octobre 1997 : Réunion des Ministres socialistes et sociaux-démocrates (PSE) de l'Environnement dans le but de préparer le Sommet de Kyoto.

Il est impératif de prendre des mesures pour limiter les rejets dans l'atmosphère des gaz provoquant un effet de serre. Le seuil critique est atteint. L'Union européenne doit donner l'exemple. La discussion est franche entre les Ministres danois et portugais. Les Etats en retard de développement ont besoin d'une marge d'augmentation de leur consommation d'énergie plus importante que les Etats qui ont dépassé un certain stade de développement. Ceci est indiscutable cependant, ils doivent être incités à utiliser des énergies non polluantes, renouvelables. Sous la présidence du Ministre luxembourgeois, un compromis sera trouvé, adopté par le Conseil, et défendu à Kyoto comme étant la position commune de tous les Etats membres de l'Union européenne.

“**L**’environnement doit être une des priorités de l’Union européenne”, aime à répéter le Premier ministre suédois Göran Persson, mais ce souci n’est plus l’apanage des seuls Nordiques et c’est à l’invitation d’Antonio Guterres et du Parti Socialiste portugais que s’est tenue la Table Ronde sur l’Environnement du PSE. Au moins au sein du PSE, le clivage Nord/Sud sur les problèmes environnementaux a disparu.

L’environnement est tout naturellement une des priorités du PSE. Pour la défense de la qualité de vie des citoyens bien sûr mais également parce qu’il s’agit d’un domaine où nos valeurs sont parfaitement illustrées :

- il n’est pas possible de faire confiance aux seules lois du marché pour assurer un développement durable parce que “soutenable” par la nature ;
- les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer pour définir des priorités et mettre en place des normes et des moyens (infrastructures, éducation, formation) ;
- l’intérêt collectif doit prévaloir sur l’intérêt individuel ;
- l’accès à la qualité de vie doit être égalitaire et non réservé aux privilégiés ;
- tout en respectant la subsidiarité, tout le monde comprend facilement que les frontières n’arrêtent pas les pollutions et qu’il est nécessaire que les prises de décisions dépassent le niveau national ;
- la solidarité, en particulier la solidarité entre générations, doit pouvoir s’exercer.

Tout ceci prouve que l’environnement ne se situe pas en dehors du champ politique.

Sous l’impulsion des socialistes, l’Union européenne a commencé à développer des politiques de protection de son patrimoine naturel afin de préserver le capital génétique non renouvelable des nombreuses espèces animales et végétales menacées d’extinction et donc de préserver la bio-diversité de notre continent.

Cependant, il faut savoir que la fameuse directive européenne sur la limitation de la chasse des oiseaux migrateurs, adoptée par le Conseil (composé entre autres de ministres français) avec l’avis favorable du Parlement européen et de son Groupe socialiste, a récemment été rejetée par l’Assemblée nationale, celle-ci refusant sa transcription dans la loi française. Pouvons-nous vraiment nier que la protection des oiseaux migrateurs menacés de disparition n’est pas exclusivement du ressort d’un seul des pays qu’ils survolent ?

Le PSE se félicite de la progression des politiques européennes qui sont passées de la protection des espèces vers la protection de leurs habitats, puis de cette dernière protection à celle des éco-systèmes naturels dont les espèces sont dépendantes. (Ce qui peut provoquer des contraintes comme le prouve la difficulté de mettre en place dans notre pays le programme “Natura 2000»²⁴)

La protection de la nature est maintenant intégrée comme une composante de la gestion de tous les projets économiques. Nous sommes arrivés au stade où la protection de la nature et de la bio-diver-

(24) Natura 2000 est une directive qui a pour objet la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Ces zones sont listées par les 15 pays de l’UE.

sité est considérée comme partie prenante de la qualité de la vie et comme élément moteur de développement durable et de création d'emplois.

Aujourd'hui, les technologies "propres" et les énergies renouvelables sont créatrices d'emplois, de même que l'est le tourisme dans les zones protégées.

Le Traité de Maastricht établit le principe de l'intégration de l'environnement dans les autres politiques. Ainsi, les infrastructures financées par le Fonds Européen de Développement Régional doivent-elles se préoccuper de l'impact sur l'environnement et être "écologiquement compatibles". Dans le Nord Pas-de-Calais, les fonds européens ont contribué de façon décisive à réhabiliter, ou à faire disparaître, les trop nombreuses friches industrielles.

Le Traité réaffirme également le principe "pollueur = payeur" auquel les socialistes sont très attachés. L'arme financière ne doit pas se contenter d'être dissuasive. De nombreux gouvernements de l'Union européenne, à majorité socialiste, tout en étudiant la possibilité de faire glisser la répartition de leurs recettes fiscales en taxant moins le travail et davantage l'utilisation des matières premières et des énergies non renouvelables, renforcent les incitations fiscales.

Enfin, dans le grand marché unique qui est le nôtre, le dumping environnemental, même par le biais d'un dumping fiscal, n'est pas acceptable. D'où la nécessité d'harmoniser. D'où la nécessité de normes

communes également appliquées (mais il faut reconnaître que l'Europe de l'environnement a progressé davantage que l'Europe sociale). D'où l'impossibilité d'accepter l'adhésion à l'Union européenne de pays qui ne respecteraient pas les réglementations communes. D'où la nécessité d'aider les pays candidats pour qu'ils puissent rapprocher leurs politiques environnementales de l'acquis communautaire dans les meilleurs délais. ❖



6. La paix.

AGIR ENSEMBLE DANS LE MONDE, RENFORCER LA SOLIDARITÉ AVEC LES AUTRES NATIONS

Novembre 1998 : pendant que je visite le mémorial national, dans le Pas-de-Calais, consacré à la première guerre mondiale, il tombe un crachin triste et froid. Les élus socialistes voudraient y bâtir un “centre européen de la paix”, avec l’aide de sub-

ventions de l’Union européenne. L’ossuaire national est couvert de milliers de petites croix blanches ressemblant aux milliers de petites croix blanches des cimetières anglais, écossais, canadien, australien des environs immédiats. Sur cette seule colline d’Artois, 40.000 jeunes Français ont trouvé la mort en deux mois de temps, lors de la grande offensive du printemps de 1915, un an avant que quelques-uns des rescapés ne se mutinent au “Chemin des Dames”²⁵. Plus de la moitié des

victimes n’a pu être identifiée, dont mon grand-oncle. Je n’ose imaginer dans quel état se trouvaient leurs dépouilles. En face, autant de jeunes Allemands dont nous évoquons peu la mémoire. Ils n’étaient probablement pas tous amoureux de leur Kaiser qui lui s’entendait si bien avec les fabricants de canons. Cette “grande” guerre devait être la dernière. Elle ne l’a pas été. Cette région, envahie par les Prussiens en 1870, s’est trouvée placée sous un régime particulier, très strict en 1940.

L’Union européenne a bien des défauts, mais au moins est-il enfin possible de dire de façon crédible : “plus jamais ça !”

Aujourd’hui, les Européens attendent davantage. Puisque la guerre n’est plus heureusement envisageable au sein de l’Union, il faut penser à assurer la paix dans notre voisinage par une politique européenne de sécurité commune. Cela passe d’abord par une **politique étrangère** commune basée sur une coopération politique renforcée. Car, traditionnellement, il est du rôle de la diplomatie de résoudre les conflits et ainsi d’éviter les guerres. Il est certain que nous obtenons de meilleurs résultats dans les négociations internationales si nous parlons d’une seule voix. Mais il faut bien reconnaître que, pour l’instant, notre diplomatie commune est essentiellement contributive et déclaratoire. Pour rendre l’Europe plus présente dans la politique internationale, moins dépendante des Etats-Unis, il faudrait probablement moins de déclarations communes non suivies d’effets et plus de positions communes menant à des actions communes.

(25) Entre le 16 avril et le 10 mai 1917, le Général Nivelle lança une vaste offensive afin d’emporter le front adverse. Précédée d’une offensive de fixation en Artois (9 avril), l’attaque du Chemin des Dames se solda par un échec, selon un communiqué militaire « *les unités françaises semblaient fondre sous le feu de l’artillerie ennemie* » et la condamnation à mort de nombreux mutins. Lionel Jospin, à l’occasion des commémorations de l’armistice de 1918, a souhaité rendre hommage à tous les soldats de la République du Chemin des Dames : « *Que ces soldats, « fusillés pour l’exemple », (mutins) au nom d’une discipline dont la rigueur n’avait d’égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd’hui, pleinement, notre mémoire collective nationale.* »

Sur le plan économique, l'Union européenne pèse bien plus que la somme des Etats qui la compose. Il y a une incontestable "valeur ajoutée" européenne.

Sur le plan diplomatique, l'impression est inversée.

Les membres du PSE sont persuadés que nous pouvons accroître notre influence sur la scène mondiale et mieux promouvoir des normes internationales de respect des Droits de l'Homme, des droits sociaux et de protection de l'environnement si nous poursuivons une politique étrangère commune ambitieuse. Mais pour chaque grand dossier, malgré une coopération politique renforcée entre les Etats membres, il a été clair que les plus grands d'entre eux ont mené leur propre politique étrangère sans guère se soucier de suivre une éventuelle politique étrangère commune. Il est tout aussi évident que les Etats plus petits ont peur d'un "directoire" des grands Etats sur la Politique Européenne de Sécurité Commune.

Avant la mise en place de l'Euro avait eu lieu un grand débat pour savoir si la monnaie commune devait être unique ou s'ajouter aux monnaies existantes. Il est clair que la monnaie ne peut être commune que si elle est unique. Ne doit-on pas se poser la même question à présent à propos de la politique extérieure ? Mais y a-t-il un seul grand pays qui y soit prêt ? D'autant plus que toute diplomatie s'appuie sur une puissance qui ne peut être uniquement

verbale. Il est vrai que dans la création des Etats, la constitution des armées est historiquement toujours venue après la naissance de la monnaie...

L'utilisation de la force armée, et même la possibilité de menacer d'y avoir recours, est un des signes les plus tangibles de la **souveraineté**. Celle-ci est plus difficile à partager, surtout dans le cas de forces nucléaires. Chacun sait que notre force de dissuasion ne peut être dissuasive que si elle est crédible et qu'une seule personne possède la décision finale de son utilisation. Dans le domaine de la sécurité, il est essentiel d'avoir un processus décisionnel qui ne soit pas paralysant pour ceux qui veulent agir, ni astreignant pour ceux qui ne le souhaitent pas. Comme le souligne Antonio Guterres la possibilité d'un "opt-out" est indispensable.

C'est ainsi que sont apparues l'idée d'«abstention constructive» permettant des décisions devant être prises à l'unanimité et l'idée de se contenter de prises de décisions à la majorité pour l'application de ce qui a été décidé à l'unanimité mais avec, là encore, la possibilité d'«opt-out». Selon le Traité d'Amsterdam les abstentions n'empêchent pas l'adoption des décisions. Dans ce cas, les Etats membres concernés ne sont pas obligés d'appliquer la décision, mais acceptent que la décision engage l'Union européenne.

La Politique Européenne de Sécurité Commune sera-t-elle plus visible avec la nomination d'un "monsieur- ou madame- PESC" prévue dans le Traité d'Amsterdam ?

Quand il était Premier Ministre, Felipe Gonzalez considérait que c'était au Président "en exercice" de représenter l'Union européenne et il n'était pas le seul à penser que la Présidence doit parler plus fréquemment et clairement au nom de l'Union. Encore faut-il que l'Union ait une position unanime claire à faire entendre...d'autant plus que la PESC inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union, y compris la définition d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune.

Les Européens, et c'est légitime, éprouvent un besoin de **sécurité**. Ils comprennent bien la nécessité de passer d'une notion de défense de leur seul territoire (derrière une nouvelle ligne Maginot) à un concept de sécurité régionale englobant l'ensemble du continent. Comme chacun sait qu'il vaut mieux prévenir que guérir, il est important d'assurer la sécurité du centre de l'Europe par l'élargissement de l'Union européenne et d'assurer la stabilité des Balkans par des accords d'association leur ouvrant la voie du développement... puis de l'adhésion. Il est possible de développer la sécurité indépendamment de l'aspect militaire, mais il n'est malheureusement pas toujours possible de prévenir sans l'appui de forces armées, et c'est sans doute pour cela que le Traité de Maastricht prévoit le passage de la sécurité à la défense. Le Traité d'Amsterdam facilite même ce passage, "si le Conseil européen en décide ainsi", ce qui veut donc dire qu'un nouveau Traité ne sera probablement pas nécessaire.

Pour l'instant, la seule organisation européenne

de défense est l'Union de l'Europe Occidentale ²⁶ (UEO), dont cinq pays de l'Union européenne ne sont pas membres. L'intégration de l'UEO dans l'Union européenne est impensable pour Göran Persson alors que 70 % des Suédois veillent jalousement à la neutralité de leur pays. Encore faudrait-il rendre l'UEO militairement opérationnelle mais la volonté politique ne semble pas être au rendez-vous.

Si l'UEO doit devenir le pilier européen de l'OTAN, dont elle dépend entièrement pour pouvoir agir, quel sera le statut du Danemark, membre de l'OTAN sans être membre de l'UEO ? Sera-t-il possible d'être membre européen de l'OTAN sans être membre de l'UEO ? En janvier 1994, le Sommet de l'Alliance Atlantique à Bruxelles a décidé la création de Groupes de Forces Inter-armées Multinationales pour permettre l'utilisation des ressources de l'OTAN par l'UEO. Mais l'UEO est-elle capable d'appliquer les décisions politiques de l'Union européenne ? Qui décide des actions de l'OTAN ?

La division est claire parmi les Européens, entre ceux qui considèrent que rien ne doit être fait sans mandat de l'ONU et ceux qui soutiennent les USA dans leur droit à l'action sans saisir le Conseil de sécurité. Les Européens peuvent-ils accepter que l'OTAN soit autre chose que le bras armé de l'ONU ? Même si personne n'envisage sérieusement la sécurité et la défense de l'Europe sans l'OTAN...et donc sans les USA.

Antonio Guterres n'est pas le seul à souhaiter le maintien de la **présence militaire américaine** en

(26) L'UEO est une organisation de défense comme l'OTAN, née hors du cadre de l'Union européenne. Néanmoins, le "pilier" sur la politique étrangère et de sécurité commune du traité de Maastricht a pour la première fois établi un lien entre l'UE et cette organisation ; l'UEO est ainsi aujourd'hui considérée comme le "bras armé" de l'Union.

« Croire qu'un pays européen peut développer seul tous les systèmes de défense est une illusion dangereuse. La véritable souveraineté ne peut être que partagée. »

Europe. Sans remettre en cause la nécessité de liens transatlantiques forts, les socialistes français sont de ceux qui souhaitent que

l'Europe perde l'habitude de s'en remettre aux Etats-Unis pour tout ce qui touche notre sécurité.

Il est vrai que la dépendance européenne à l'égard des Etats-Unis se fait particulièrement sentir dans les domaines des renseignements (capacités d'analyse et de prévisions) et de l'approvisionnement, d'où la nécessité de programmes communs comme Hélios (satellites) et Horus (radars). La capacité réelle à opérer de façon indépendante passe également par une agence d'armement mettant fin aux dispersions actuelles et organisant une véritable coopération des industries d'armement. Croire qu'un pays européen peut développer seul tous les systèmes de défense est une illusion dangereuse. Là encore, la véritable souveraineté ne peut être que partagée si l'on veut sortir de la dépendance à l'égard des Etats-Unis. D'autant plus que la tendance, dans quasiment tous nos pays, est à la baisse sensible des budgets de la défense...ce dont les socialistes se réjouissent généralement. De plus, une transparence accrue dans le domaine de l'armement, réclamée par notre parti autrichien, aurait probablement un impact positif sur la paix et la stabilité en Europe.

L'article 5 du Traité de l'UEO accentue le problème en obligeant les pays signataires à une assistance mutuelle donc à une **défense collective** du territoi-

re de ses pays membres. Si l'UEO se trouvait intégrée à l'Union européenne, chaque Etat membre serait ainsi tenu de défendre

le territoire de tous les autres ; ce dont les Etats neutres ne veulent pas entendre parler...et que la Grèce est à peu près la seule à demander.

Le problème doit être vu également dans la perspective de l'élargissement. Pouvons-nous nous engager à défendre l'Estonie comme nous défendrions notre patrie ? Et pourtant, pouvons-nous construire une véritable communauté sans cet engagement d'assistance mutuelle ? Sans doute faudra-t-il attendre que les Européens aient véritablement l'impression d'appartenir à la même communauté avec le sentiment que l'assurance de leur sécurité est réciproque, pour qu'émerge la volonté de défendre cette communauté contre d'éventuels périls extérieurs.

Cet esprit de défense commune peut cependant se forger dans l'accomplissement des missions de paix ("peace making, peace keeping") et des actions humanitaires définies à Petersberg pour l'UEO et qui ont été intégrées dans le Traité à Amsterdam. En réalité, ces missions représentent la totalité des opérations militaires menées sur le continent européen. La fin de la guerre froide, la disparition de l'URSS comme super-puissance, la fin de la division de l'Europe par un "rideau de fer" ont entraîné la spécialisation de nos structures de défense dans la gestion des crises, hier en Bosnie, aujourd'hui au Kosovo. Pour préve-

« La fin de la division de l'Europe a entraîné la spécialisation de nos structures de défense dans la gestion des crises, hier en Bosnie, aujourd'hui au Kosovo. »

nir les conflits, il est nécessaire d'avoir une analyse commune qui puisse conduire à une véritable politique extérieure commune de prévention puis, si nécessaire, à de véritables actions communes.

Notre sécurité sera d'autant plus assurée que seront renforcés nos liens de coopération avec **la Russie** qui doit devenir un acteur positif de la sécurité européenne. Certes, la Russie ne doit pas avoir un droit de veto sur l'appartenance de pays souverains à l'OTAN, mais tout doit être fait pour lui fournir des garanties qui lui donnent un sentiment de sécurité. Le PSE préconise la politique de la main tendue. La poursuite du désarmement et la sûreté nucléaire exigent une entente internationale. La Finlande, observateur privilégié pour des raisons autant historiques que géographiques -elle partage mille trois cent kilomètres de frontières communes avec la Russie-, contribue de façon décisive à la stabilité de la Région, par la sagesse politique de ses dirigeants et par la mise en place de projets concrets d'intérêt mutuel comme l'installation d'un gazoduc qui permettra aux quinze d'accroître leur sécurité énergétique en diversifiant leurs sources d'approvisionnement. Un accord de partenariat et de coopération - commerciale, économique et culturelle - a été signé entre l'Union européenne et ses Etats membres et la Russie en 1994. L'Union européenne est devenue son premier partenaire commercial, comptant pour 40 % du commerce extérieur russe.

Nous considérons qu'il est, en effet, de la responsabilité de l'Union européenne de nouer des relations étroites avec nos plus proches voisins, tant à l'Est

qu'au Sud, et de les aider à trouver la prospérité économique

Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, considère le **partenariat eur o-méditerranéen** lancé par la Conférence de Barcelone de novembre 1995 comme "la première initiative en matière de politique étrangère commune". Ce partenariat établit un cadre pour nos relations politiques, économiques et sociales avec nos douze voisins du Sud, avec pour objectif l'établissement d'une zone de paix et de stabilité, l'instauration d'un dialogue social, culturel et humain et la mise en place d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010 préparée par une coopération financière substantielle dont les procédures ont été simplifiées. Une coopération renforcée a également été prévue en matière de lutte contre la drogue, le terrorisme et les migrations illégales.

Des accords d'association plus complets ont été signés avec la Tunisie, Israël, le Maroc, la Jordanie et l'Autorité palestinienne. Comme le demande Raimon Obiols, Vice-Président catalan du PSE : "le Bassin Méditerranéen deviendra-t-il une mer de paix et de coopération ou un espace infernal si les conditions économiques et sociales continuent de diverger ?" La situation algérienne nous montre qu'il ne s'agit pas d'une question théorique.

Les Accords de Lomé ²⁷ peuvent également être considérés comme des instruments d'une politique étrangère commune.

(27) *Quelle efficacité économique pour Lomé ?* Rapport au ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, M. Dominique Bocquet, La Documentation française, juin 1998 ; *Livre vert sur les relations entre l'UE et les pays ACP à l'aube du XXIe siècle, Défis et options pour un nouveau partenariat*, Commission européenne, 1996 ; *Ensemble dans le XXIe siècle*, Groupe paritaire des parlementaires socialistes UE/ACP, Parlement européen, 1999.

« **Les conflits prennent racines dans les conséquences de la pauvreté : vingt des trente pays les plus pauvres connaissent des conflits armés.** »

les conflits prennent souvent racines dans les conséquences de la pauvreté. Vingt des trente pays les plus pauvres connaissent aujourd'hui des conflits armés.

L'Union européenne est le plus grand pourvoyeur de **fonds** pour la Palestine et l'Europe centrale et orientale. Cela n'est pas valable uniquement pour ses voisins immédiats mais aussi pour tous les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec lesquels elle a des accords de coopération. Les gouvernements

socialistes et sociaux-démocrates donnent plus qu'aucun autre au monde

Il serait souhaitable que l'Union européenne, qui assure 60 % des contributions internationales de l'aide publique au développement, parle **d'une seule voix** dans des instances internationales comme l'Organisation Mondiale du Commerce ²⁸, le Fonds Monétaire International ²⁹ et la Banque Mondiale où se prennent des décisions importantes pour une politique de développement. Seule une PESC renforcée pourrait éviter l'actuelle faiblesse de coordination.

En Russie comme en Afrique, l'ultra-libéralisme et son économie "de casino",

(28) Née le 1er janvier 1995, l'organisation mondiale du commerce a succédé au Gatt ; la création de l'OMC, à l'issue des négociations de l'Uruguay Round (achevées en décembre 1993), a marqué une nouvelle étape dans l'organisation du commerce international. L'Organe de règlement des différends (ORD) met sur un pied d'égalité les 132 pays membres. Au-delà des échanges de marchandises, les compétences de l'Organisation portent sur les droits de propriété intellectuelle et les services.

(29) Le FMI a été créé en décembre 1945. 157 pays sont membres du Conseil des gouverneurs. Le but du FMI est faciliter l'expansion et l'accroissement du commerce international, promouvoir la stabilité et la liberté des changes et la création de liquidités internationales sous forme de droits de tirages spéciaux (DTS).

n'ont conduit qu'à des impasses. Le libre-échange généralisé, s'il n'est pas compensé par

des mesures spécifiques, ouvre la voie au rouleau compresseur de la puissance commerciale des nations riches. L'intégration dans le commerce mondial ne peut être que progressive et équitable. Il nous paraît cependant indispensable de mettre également en avant les aspects sociaux de l'économie de marché.

« **L'UE assure 60 % des contributions internationales de l'aide publique au développement.** »

A l'heure du déclin général de l'aide publique au développement et de l'extension de la grande pauvreté dans le monde, notre politique ne peut se contenter de stabiliser les prix des matières premières -ce qui est indispensable-, mais devrait avoir également pour but de généraliser la scolarisation, la sécurité alimentaire et la sauvegarde de l'environnement, en particulier les forêts.

Dans toutes ces régions, dans tous ces pays d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs, pour lesquels nous souhaitons un développement durable, il est nécessaire d'attirer des **investisseurs** dans des projets utiles (infrastructures et investissements humains). Mais cela suppose une stabilisation de ces pays en États de Droit car la stabilité démocratique est le terreau de la renaissance économique garantissant, de façon contrôlable, les droits de l'Homme. "On ne construit pas la démocratie avec des ventres vides", a dit Jaime Paz Zamora, ancien Président de la République de Bolivie. Cela suppose également que nous garantissons un minimum ces capitaux contre les risques encourus (par

«On ne construit pas la démocratie avec des ventres vides.»

des législations et des fonds appropriés). Une mesure très efficace est

notre appui aux «micro-projets», au profit d'entreprises parfois très petites, financés par des “micro-crédits”, à l'image de ce qui se passe en Asie, sous l'impulsion de Muhammad Yunus, c'est-à-dire le prêt d'argent aux populations exclues du réseau bancaire classique car trop pauvres, afin de leur permettre de développer des activités dans le secteur dit informel de l'économie.

Il est indispensable de veiller à éviter les gaspillages et les corruptions qui découragent les donateurs et de veiller à ce que les populations les plus démunies soient prioritairement assistées. L'aide humanitaire immédiate à ceux qui en ont le plus besoin doit s'accompagner d'une politique active d'éducation et de formation pour que se constitue une couche moyenne garante de développement et de démocratie. Il serait souhaitable d'aller dans le sens d'une conditionnalité de l'aide. La démilitarisation et donc de la limitation des crédits destinés à l'armement sont indispensables car seule la voie démocratique permet aux pays de dépasser leurs crises. Non seulement nous aurions tout à y gagner pour assurer la stabilité, donc la paix et la prospérité sur notre planète, mais ainsi la “politique étrangère” pourrait cesser d'être étrangère aux citoyens européens. ❖

7-Des droits pour les européens

L'Europe a élargi les droits des citoyens européens en complétant ceux qu'ils détiennent de leur citoyenneté nationale. Là encore, l'Europe apporte une “valeur ajoutée”. Elle ne retranche rien, elle complète. Afin de construire une identité européenne plus forte, nous proposons que tous les droits fondamentaux, civiques, économiques et sociaux obtenus par les citoyens de l'Union européenne, soient rassemblés dans une **Charte européenne des droits** .

Certains droits, comme le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales et européennes, sont prévus depuis le Traité de Maastricht. Pendant la préparation du Traité d'Amsterdam, nous proposons d'aller plus loin, par exemple dans le droit de la famille (reconnaissance de l'exécution de jugements sur la garde d'enfants), dans la protection des consommateurs (les standards européens se trouvent largement en dessous des normes nordiques, et la “vache folle»

a démontré que la protection alimentaire n'était pas encore suffisamment assurée) et dans le droit d'accès aux services publics.

L'évolution du rapport des forces politiques au sein de l'Union européenne nous permet d'espérer une évolution favorable de ce projet de charte qui renforcerait les droits des citoyens et ferait de l'Europe un véritable espace de liberté, d'égalité et de justice. Après consultation des associations et des partenaires sociaux, le nouveau Parlement européen pourrait jouer un rôle essentiel dans son élaboration.

Les socialistes considèrent que vivre en **sécurité** est un droit essentiel. Nous sommes trop nombreux à avoir fait de désagréables expériences de vols et même de menaces physiques. Assurer cette sécurité est une des préoccupations prioritaires de nos responsables, au premier rang desquels nos Premiers ministres, qui reviennent souvent sur le sujet lors des réunions du PSE. Wim Kok, le Premier ministre néerlandais et Antonio Guterres, le Premier ministre portugais sont de ceux qui insistent le plus souvent sur la nécessité de dépasser le niveau national pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé car ceux-ci se jouent des frontières pour mettre en place leurs trafics de drogue et d'êtres humains. Il est donc nécessaire d'avoir au niveau européen des instruments de lutte efficaces.

Les moyens nationaux, policiers et judiciaires, doivent être mieux coordonnés au niveau européen. Aussi, nous souhaitons que ce processus sorte du cadre

strictement intergouvernemental pour que le Parlement européen et la Cour de justice européenne puissent être impliqués et jouer chacun leur rôle dans ces domaines.

Cette lutte dépasse les frontières de l'Union européenne actuelle. Les pays candidats à l'adhésion doivent dès à présent être préparés à assurer la sécurité à l'intérieur de nos frontières intérieures. A l'époque où il était Premier ministre, le Hongrois Gulya Horn en était très demandeur.

Le Traité d'Amsterdam, qui crée un "espace de liberté, de sécurité et de justice" et communautarise la coopération judiciaire et civile, facilite les choses en prévoyant la possibilité de passer, dans certains cas, à un processus de décision majoritaire. Cela paraît indispensable, par exemple, pour donner de la crédibilité au fonctionnement d'Europol qui est encore loin d'être opératoire dans son rôle de coordination des polices européennes.

De même que nous refusons l'amalgame entre la lutte contre le trafic de drogue et les politiques sanitaires menées à l'égard des toxicomanes, nous refusons l'amalgame entre la lutte contre le trafic d'êtres humains et la politique, indispensable, de **contrôle des flux migratoires** provenant de l'extérieur de l'Union européenne.

La libre circulation au sein de l'Union européenne, que nous avons voulue, donne une dimension européenne à toutes les décisions consistant à régulari-

ser la situation d'immigrés en situation irrégulière. Même s'il n'y a pas encore de politique commune, les mesures communes sont assez significatives. Le Traité d'Amsterdam ouvre la perspective de réglementations communes relatives aux visas, à l'asile, à l'immigration, à tout ce qui suppose une coordination poussée des politiques d'immigration des Etats membres.

En 1990, dans une petite ville du Luxembourg nommée Schengen, a été signé un accord visant à créer une zone de libre circulation des personnes,

sans contrôle aux frontières intérieures, entre les Etats adhérents. Le Traité d'Amsterdam contient un protocole incorporant l'Accord de Schengen ³⁰ au texte du Traité.

A l'exception des partis des deux pays qui préfèrent rester à l'écart de l' "Espace Schengen" (Royaume-Uni, Irlande), le PSE est globalement favorable à la "communautarisation" des chapitres "asile" et "immigration", même si cette progression est difficile car elle touche à la souveraineté et aux affaires intérieures des Etats. Dans ce domaine aussi, il faudra quelques années pour parvenir au partage de la souveraineté et pour l'exercer véritablement.

Comme dans le domaine social, dans le domaine de la fiscalité et de l'environnement, il faut impo-

(30) L'Accord de Schengen a été signé par tous les membres de l'UE, excepté l'Irlande et le Royaume-Uni, à Schengen (Luxembourg) en 1985 et 1990. Avec le traité d'Amsterdam, «Schengen» est intégré dans le traité de l'Union européenne. Avec Amsterdam, les dispositions relatives aux frontières intérieures et extérieures, aux politiques d'immigration, d'asile et de visas, ainsi que la coopération judiciaire sont désormais définies en commun par les Etats membres. Parallèlement, l'Union se donne les moyens de renforcer les droits du citoyen européen en rappelant l'importance de la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ainsi que le rôle de la Cour de justice des Communautés européennes.

ser des normes européennes minimales sur les droits sociaux et civiques, sur les conditions d'entrée et de séjour afin d'éviter le "dumping" et la course vers le pays le moins-disant.

« Si l'accès équitable à l'emploi ou à la participation démocratique n'est pas respecté, la société en sera affectée. »

La mondialisation des échanges s'est traduite par une internationalisation et une mobilité accrue des communications, des déplacements, mais malheureusement aussi de la criminalité. Pour les immigrés en situation régulière, le PSE s'engage à agir pour

Montant des salaires

	1995	1996	Évolution en %
HOMMES	135 670	136 430	+ 0,6
Cadres ¹	264 590	261 400	- 1,2
Professions intermédiaires	141 810	143 770	+ 1,4
Techniciens et agents de maîtrise	138 710	140 440	+ 1,2
Autres professions intermédiaires	145 850	148 050	+ 1,5
Employés	98 620	99 370	+ 0,8
Ouvriers	96 920	97 880	+ 1,0
Ouvriers qualifiés	99 590	100 600	+ 1,0
Ouvriers non qualifiés	87 140	87 930	+ 0,9
FEMMES	107 950	108 920	+ 0,9
Cadres ¹	204 470	202 180	- 1,1
Professions intermédiaires	174 340	176 030	+ 1,0
Techniciennes et agents de maîtrise	121 300	122 720	+ 1,2
Autres professions intermédiaires	124 860	126 650	+ 1,4
Employées	90 890	91 590	+ 0,8
Ouvrières	79 360	80 070	+ 0,9
Ouvrières qualifiées	84 740	85 390	+ 0,8
Ouvrières non qualifiées	75 760	76 330	+ 0,7
SMIC	58 510	59 700	+ 2,0

Nota. - (1) Y compris chefs d'entreprise salariés.

importance à la culture parce qu'elle participe à l'élaboration de l'identité collective autant qu'elle contribue au développement de chaque être humain.

Exemple de la richesse des diversités assumées, le **modèle culturel européen** * est un acquis que les socialistes européens entendent bien préserver en le renouvelant face aux changements auxquels nous sommes confrontés. L'identité européenne ne peut être affirmée que s'il est clair qu'elle n'est pas faite d'une uniformité mais d'un kaléidoscope où s'intègrent toutes les couleurs de ce vaste ensemble, constituant un instrument de lutte contre la standardisation.

La diffusion artistique renforce la connaissance de notre Histoire commune, elle valorise notre patrimoine commun et la connaissance de la culture contemporaine de nos voisins forge notre identité commune. L'ouverture vers l'avenir, et aux influences des autres continents, ne doit pas remettre en cause le pluralisme interne de l'Europe, en particulier linguistique. L'inter-disciplinarité artistique doit être à la hauteur de ce pluralisme.

La culture n'est pas une activité innocente, elle est étroitement liée aux modes de vie, aux mentalités, au degré de respect mutuel.

Il n'est pas question de considérer les artistes comme des "pompiers" face au désordre social mais la culture joue un rôle d'autant plus important pour la **cohésion sociale** que, par sa diversité, elle participe naturellement à la lutte contre l'intolérance.

Elle participe également à la promotion de la compréhension entre les différentes cultures. La multipolarité de la culture européenne évite les risques de l'ethnocentrisme et favorise le respect des autres cultures, donc tout simplement le respect des autres et de leurs différences. L'apprentissage de la culture des autres, à commencer par les autres Européens, le métissage sans hiérarchisation, renforcent l'idée d'égalité dans la diversité qui permet d'accepter l'autre et ses différences, sans racisme, sans xénophobie. Comment ne pas voir que les nettoyages "ethniques" que vient de connaître l'ex-Yougoslavie ont d'abord été des "nettoyages" culturels.

L'art est un moyen de réfléchir sur les problèmes de notre temps et la diffusion culturelle participe à l'élargissement des savoirs et donc des compréhensions. Pour reprendre l'expression de Catherine Trautmann, la culture permet de "garder les peuples en éveil". C'est incontestablement pour cela que tous les régimes totalitaires sont si soucieux de la contrôler. Chaque fois qu'un artiste s'est trouvé emprisonné ou assassiné, c'est la liberté et la fraternité qui ont été meurtries.

Ce qui distingue les socialistes européens des libéraux c'est que, pour reprendre l'expression de Lionel Jospin, nous acceptons l'économie de marché, mais pas une "société de marché". Nous n'acceptons pas de nous en tenir à la loi du marché. Nous pensons

«Ce qui distingue les socialistes européens des libéraux, c'est que nous acceptons l'économie de marché, mais pas une "société de marché".»

(*) *Europe : la force de la culture*, Fondation Jean-Jaurès, mars 1999.

«Les comparaisons parlent d'elles mêmes : une année de politique culturelle européenne équivaut à une journée de Politique Agricole Commune.»

rôle incitateur et régulateur en créant le cadre nécessaire et favorable à la création. La culture nous paraît devoir être un service public, à l'image du transport, de la santé, de l'éducation. Les investissements privés ne doivent pas décourager les investissements publics et de nombreux partenariats privé/public doivent être mis en place.

Le rôle de l'Union européenne doit entrer dans ce cadre. Nous croyons que la diversité culturelle de l'Europe fait partie de sa force et que les intérêts communs des citoyens européens seront mieux servis par le renforcement de leur identité culturelle. Il est dans notre intérêt commun de défendre nos industries culturelles et de prendre en compte la dimension culturelle de chacune des politiques de l'Union européenne, comme le prévoit le paragraphe 4 de l'article 151 du Traité d'Amsterdam. Comme le souci de lutter contre le chômage et celui de préserver l'environnement, la culture doit jouer un rôle transversal dans les politiques de l'Union européenne.

C'est pourquoi il est souhaitable que le budget qui lui est consacré cesse d'être de l'ordre du symbolique pour devenir effectif et visible par les citoyens.

Les comparaisons parlent d'elles mêmes et pourraient être multipliées à l'infini : une année de politique culturelle européenne équivaut à une journée

que la puissance publique (collectivités locales, Etat et maintenant Union européenne) doit jouer un

de Politique Agricole Commune ; l'Union prévoit de dépenser cent trente millions d'écus en cinq ans pour la culture... et un milliard d'écus par an pour aider la culture du tabac ; la ville de Vienne consacre à la culture quatre fois plus que l'Union européenne... Cependant, il faut ajouter à ces chiffres toutes les actions qui passent non plus par les politiques culturelles de l'Union européenne mais par les Fonds structurels européens ³², en particulier le FEDER ³³ qui permet de nombreux investissements culturels.

Une diminution du temps de travail et une part accrue du budget des ménages consacrée aux loisirs conduisent naturellement à une augmentation de la demande. Les socialistes européens souhaitent une active politique de soutien de cette **demande**. Cette politique doit commencer par la généralisation de l'éducation, de la sensibilisation artistique pour faciliter l'accès de tous à la culture. Bien sûr, le prix de l'accès à la culture ne doit pas être dissuasif ; il faut "aiguiser l'appétit" de connaissances culturelles pour continuer à accroître le besoin de culture tout en évitant que ces produits culturels soient banalisés en produits de grande consommation.

Il n'est donc pas question de se contenter de pratiques passives. La consommation doit conduire à l'action. Il faut dédramatiser la création artistique et démocratiser les pratiques culturelles. La puissance publique doit **soutenir l'offre** autant que la demande par une aide à la création donnée au plus grand nombre et par un investissement dans le secteur immatériel de la création. Multiplier les média-

(32) Pour la période 1989-1993, l'impact des Fonds Structurels en France représente 47,7 milliards de francs. Pour la période 1994-1999, cette enveloppe s'élèverait à 101 milliards de francs.

(33) La politique régionale de l'Union européenne constitue le deuxième poste budgétaire de l'UE. Le FEDER est l'un des fonds qui financent l'action régionale de l'Union. Le Fonds européen de développement régional a pour but de réduire les écarts de développement entre les régions de la Communauté européenne. Ce fonds est géré par la Direction Générale XVI de la Commission en charge de la politique régionale.

«Pour éviter la naissance d'un "quart-monde" culturel, il faut procéder à une "alphabétisation technologique et culturelle" de masse.»

thèques, aider les artistes créateurs, soutenir les co-productions et les services de distribution des œuvres

cinématographiques et télévisuelles européennes permettra d'éviter la concentration monopolistique américaine sur le marché unique européen.

Les industries culturelles jouent un rôle économique et social important ; elles créent un nombre croissant d'emplois d'un type nouveau en raison de l'apparition de **nouvelles technologies** de production et de distribution entraînant des changements importants dans les pratiques artistiques. Tout ceci prouve que la culture est contemporaine et bien vivante. Elle intègre de nouvelles formes d'art nées dans la rue et inventées par les nouvelles générations. Les formes d'expression s'élargissent vers de nouvelles libertés. Les lieux et les moyens de production deviennent plus accessibles. Il faut favoriser ce circuit positif de la création, de la créativité, de l'innovation et considérer l'essor de nouvelles technologies non comme une maladie mais comme une opportunité pour rapprocher les hommes les uns des autres. Notre responsabilité est donc d'améliorer les réseaux, humains et matériels, y compris avec les pays du Centre et de l'Est de l'Europe. Il faut multiplier les projets communs, la coopération, les rencontres entre créateurs, mettre en place des programmes européens d'échanges favorisant la mobilité. Le multimédia donne la possibilité de créer de nouveaux produits et donc de nouveaux emplois. Face

à la mondialisation économique et culturelle, l'avenir de nos pays, de nos peuples, de nos cultures n'est pas dans le dumping, dans la fuite vers le bas mais dans la créativité, l'inventivité. D'où l'importance des créateurs, d'où l'importance de la généralisation de la culture. D'où l'importance qu'il y a à répondre à l'impérieux besoin de formation qui en résulte pour éviter la naissance d'un "quart-monde" culturel composé de ceux qui ne maîtrisent ni l'anglais, ni les nouvelles technologies. D'où l'importance de procéder à une "alphabétisation technologique et culturelle" de masse. ❖



9-Vers une identité européenne?

Selon l' «Eurobaromètre» de la Commission européenne, un tiers des européens ont peur que l'intégration européenne leur fasse perdre leur identité et craignent la disparition de leur culture nationale. La globalisation, la mondialisation sont devenus des thèmes récurrents de cette fin de siècle. Dans le même temps, la construction européenne se poursuit, abolissant la perception des frontières internes de l'Union européenne, donnant l'impression qu'il existe des règles européennes décidées on ne sait comment, mais s'imposant à tous.

L'Union européenne, en effaçant les marques des divisions héritées de l'Histoire, a probablement contribué à réveiller la peur ancestrale de l'uniformité, de la perte d'identité. Dans l'Union européenne 45 % des personnes déclarent avoir peur de coexister avec des gens trop différents, 43 % trouvent qu'il y a trop d'étrangers dans leur pays. La spécificité identitaire

se sent menacée, la haine risque de se propager. L'obsession renaissance du particularisme montre que les vraies frontières sont celles qui traversent les cœurs et les esprits.

«Nous considérons que nos différences, vécues dans un sentiment d'égalité, bâtissent notre force.»

Il est donc de notre responsabilité de faire comprendre aux citoyens européens que la disparition des contrôles aux frontières internes, l'existence d'un marché unique, la mise en commun de nos souverainetés nationales, pour réelles qu'elles soient, ne mettent pas en péril leur spécificité identitaire.

Nous partageons le besoin de chaque être humain d'exister de façon spécifique, unique, irremplaçable, pour lui et pour les autres. Mais nous ne sommes pas de ceux qui ne peuvent se différencier que dans la haine ou le mépris de l'autre, qui a une couleur de peau différente, qui pratique une autre religion, ou n'en pratique pas, qui parle une langue différente, qui habite la banlieue voisine. Nous, au PSE, nous considérons que nos différences, vécues dans un sentiment d'égalité, bâtissent notre force.

Tout en se voulant unique, l'Homme est un animal grégaire. L'identité collective se base sur une expérience commune, soit vécue, soit héritée de l'Histoire, et transmise par la mémoire collective. Elle peut se comparer à une poupée russe : on est de "la Paillade" donc on est de Montpellier, on est de Montpellier donc on est Languedocien, on est donc Français (surtout si notre pays gagne la Coupe du monde) donc

Européen. Cette identité collective est renforcée par les symboles qui la matérialisent : drapeau, hymne, équipes sportives communes.

Face à la mondialisation, les revendications régionalistes ont pris de l'ampleur.

L'Union européenne est encore loin du compte, le drapeau bleu à douze étoiles commence à être connu, l'"Ode à la joie" ³⁴ reconnu, mais il ne se fait pas encore entendre à l'occasion de victoires et de remises de médailles, ces événements qui forgent le sentiment de vivre dans une même Communauté.

L'identité européenne ne peut être donnée par opposition à d'improbables "ennemis héréditaires", même si le reste du monde nous reproche parfois d'être une "Europe forteresse".

La construction européenne modifie le rapport entre pouvoir central et périphérie et il faut redéfinir la place de l'Etat Nation face aux instances supra et infra nationales. Nous sommes attachés à la préservation du cadre national pour le fonctionnement des systèmes de protection sociale et de redistribution. Mais les solidarités peuvent être également locales et européennes. Et tous ces niveaux de solidarité, peuvent donner naissance à des sentiments identitaires. C'est par cette solidarité que nous souhaitons créer une identité européenne.

Le vrai passeport européen est celui qui transcendera nos différences, rassurera assez pour éviter le repli identitaire local, en soulignant la richesse de la diversité et l'intérêt de la transparence. ❖

10-Réformer les institutions européennes

“Le débat institutionnel n'a de sens que par rapport au modèle de société que nous souhaitons” (Rudolf Scharping, Président du PSE). “Les institutions sont des instruments pour parvenir à nos objectifs de satisfaction des besoins européens” (Wim Kok, Premier ministre néerlandais).

J'ai eu l'occasion de rappeler, en particulier dans le chapitre sur l'emploi, l'importance respectivement accordée par les Leaders du PSE aux différentes questions. Comme l'a déclaré Jean Aselborn, Président du Parti Socialiste Ouvrier luxembourgeois : “il ne faut pas se focaliser sur les institutions, mais elles sont indispensables”.

L'union européenne a besoin d'institutions démocratiques et efficaces pour mettre en œuvre ses politiques et faire fonctionner l'Europe élargie du siècle prochain.

(34) En 1972, le Comité des Ministres a adopté un hymne européen : un arrangement musical sans paroles du prélude de l'"Ode à la Joie", de la Neuvième Symphonie de Beethoven, par Herbert von Karajan. L'hymne est joué lors des cérémonies européennes.

Au cours des trois années de Conférence Inter Gouvernementale menant au Congrès d'Amsterdam et aujourd'hui puisqu'il faut préparer la suite, le souci a été et reste triple :

- être le plus proche possible du citoyen et donc respecter scrupuleusement la "subsidiarité" ³⁵ (se règle au niveau supérieur que ce qui ne peut être réglé aussi bien au niveau local), tout en sachant que ce n'est pas sur les questions institutionnelles que nous aurons l'appui de la population en faveur de l'Union européenne ;

- ne pas avoir de débats sur les mécanismes avant d'avoir un débat sur la substance ;

- conclure à temps pour pouvoir s'occuper de la mise en place de l'Euro à la date prévue.

"La question du fédéralisme n'a pas été tranchée" accuse Gérard Grunberg ³⁶ et beaucoup d'autres.

Ils ont raison, la question n'a pas été tranchée. Les Leaders du PSE ont même décidé de ne pas la soulever mais d'avoir une approche très pragmatique. Et être pragmatique, c'est constater que les petits pays, voulant que "le principe d'égalité des pays soit respecté", ont peur d'un "Directoire" des grands pays qu'ils accusent "de ne pas arriver à sortir de leur égoïsme national à courte vue" et que les grands pays n'ont pas envie de se laisser imposer des décisions par les petits. C'est dans ce souci qu'a été proposé le système compliqué de "double majorité" introduisant la notion de "majorité de la population" dans les prises de décisions du Conseil. C'est dans cet état d'esprit que les petits pays, presque tous gouvernés par des

socialistes, ont réagi très vigoureusement à la proposition de mettre fin à la règle donnant à chaque pays le droit à un Commissaire européen. Le Royaume-Uni, quant à lui, était prêt à renoncer à son deuxième Commissaire auquel ont droit les grands pays, à condition que soit revue la pondération des voix au sein du Conseil. Sans accord sur la pondération des voix au sein du Conseil, il devient difficile de multiplier les décisions se prenant à la majorité et non plus à l'unanimité.

Or, Costas Simitis (Grèce) et Viktor Klima (Autriche) n'ont pas été contents de la nouvelle pondération proposée.

Tout le monde a bien conscience qu'une Europe élargie ne pourra fonctionner que si les décisions se prennent **à la majorité et non à l'unanimité**. Tout le monde est d'accord pour que cela devienne la règle. Mais tout le monde demande des exceptions. Et quand un tableau résume toutes les exceptions demandées par les uns et par les autres, force est de constater qu'il y aurait tellement d'exceptions que le vote majoritaire ne serait plus vraiment la règle.

Dans ce qu'on appelle le "**premier pilier**" du Traité de Maastricht ³⁷, c'est-à-dire toute la politique communautaire habituelle, Massimo D'Alema, Viktor Klima, Lionel Jospin, Wim Kok ont été les plus "en pointe" pour considérer que la liste des sujets nécessitant l'unanimité était trop longue et pour demander l'élargissement de la liste des décisions prises par vote majoritaire, considérant que la règle de l'unanimité ne

(35) Le principe de subsidiarité signifie que l'Union n'agit - sauf dans les domaines de sa compétence exclusive - que lorsque son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local. Le Traité d'Amsterdam confirme que la subsidiarité est un principe juridique susceptible d'être interprété par la Cour de justice des Communautés européennes. L'Union européenne peut étendre mais aussi mettre fin à ces compétences lorsque celles-ci ne se justifient plus.

(36) Gérard Grunberg, *Vers un socialisme européen ?* Hachette, Paris, 1997.

(37) Cf tableau p. 108

permettait pas d'atteindre les objectifs sociaux-démocrates. Philippe Busquin, Président du Parti belge francophone demandait même la disparition pure et simple du droit de veto. Son homologue flamand, Louis Tobback, préférait bloquer tout plutôt que d'accepter des avancées insuffisantes dans ce domaine. Comme le soulignait Klaus Hänsch, alors Président du Parlement européen, «il ne sert à rien de fixer dans le Traité de nouveaux buts pour l'Union européenne (l'emploi, le social), si on ne lui donne pas les instruments nécessaires pour que les décisions



Très logiquement, Lionel nandait donc le vote à la té pour le social, l'environnement et le fiscal. Tony Blair s'est montré d'accord pour passer au vote majoritaire dans certains domaines (pas la fiscalité). De nombreux Ministres "de sa Gracieuse Majesté" assurant la Présidence semestrielle de l'Union européenne ont découvert que le consensus obligatoire revenait trop souvent à s'aligner sur le diktat de celui qui veut le moins...et que les conservateurs britanniques ayant quitté le pouvoir, les

Britanniques pouvaient tomber sur "moins disant" qu'eux.

«De nombreux Ministres, assurant la Présidence de l'UE, ont découvert que le consensus obligatoire revenait trop souvent à s'aligner sur le diktat de celui qui veut le moins...»

Concernant le "deuxième pilier" sur

la politique étrangère et de sécurité, j'ai expliqué dans le chapitre consacré à la paix que les socialistes avaient été unanimes pour approuver la mise en place d'une unité d'analyse permettant une réaction plus rapide en cas de crise et l'intégration au Traité des missions dites de "Petersberg" (aide humanitaire, maintien de la paix, voire pacification). Les mécanismes de prises de décision n'ont été que marginalement changés, comme tout le monde le souhaitait.

Les discussions concernant le "troisième pilier" du Traité de Maastricht (justice, affaires intérieures) ont été des plus intéressantes car très vite a été exprimé le souhait de passer du domaine strictement intergouvernemental au fonctionnement communautaire (Antonio Gutierrez), avec la demande de voir le Parlement européen et la Cour de Justice européenne jouer un rôle nouveau dans ces domaines. C'est dans cette perspective que Costas Simitis, Premier ministre grec, a proposé l'intégration des accords de libre circulation de "Schengen" dans le Traité. Ce que Pol Nyrup Rasmussen, Premier ministre danois considérait comme inacceptable. Tony Blair et Robin Cook ont expliqué qu'ils ne pouvaient accepter des prises de décision à la majorité concernant l'immigration et les politiques d'asile. Le Danemark et la Grande-Bretagne ont donc choisi un "opt-out" sur cette ques-

tion, n'empêchant pas les autres d'aller plus loin.

“**La flexibilité** ne doit pas devenir l'Europe à la carte, mais personne ne doit pouvoir bloquer ceux qui veulent avancer ensemble” (Wim Kok, Premier ministre néerlandais). Alors qu'il était encore Premier ministre, Felipe Gonzalez soutenait qu'il fallait plus de flexibilité dans les institutions, de passerelles entre l'inter gouvernemental et le communautaire, en particulier dans le troisième pilier. A Costas Simitis, très interrogatif et dubitatif, Jacques Poos, Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, vieux routier de la diplomatie européenne, expliquait que s'il n'y avait pas de flexibilité dans le Traité, permettant des actions communes, celles-ci se développeraient en dehors du Traité, comme cela s'était déjà produit pour les Accords de Schengen. Massimo D'Alema voulait que des garanties soient données à ceux qui voulaient rejoindre après coup les pionniers de telles ou telles actions. A l'image de Viktor Klima, Chancelier autrichien, tous nos Premiers ministres se sont satisfaits de la formule “coopération renforcée” rendue possible par l'«abstention constructive” et qui permet de laisser agir ceux qui le souhaitent, sans impliquer ceux qui ne le veulent pas, tout en ne leur fermant pas la porte.

S'est posé également et bien évidemment, le problème du **contrôle démocratique** sur les décisions prises et sur le fonctionnement de l'Union européenne, par exemple l'accroissement des pouvoirs législatifs du parlement européen. Depuis toujours, nos camarades nordiques demandent plus de publicité don-

née aux débats et plus de transparence dans les mécanismes de décisions. Le Traité d'Amsterdam, après celui de Maastricht, leur apporte satisfaction avec plusieurs améliorations concrètes en la matière. La simplification des procédures d'adoption des directives européennes, dont Pol Nyrup Rasmussen, Premier Ministre danois, a été l'avocat, va également dans ce sens.

La particularité de la construction européenne a conduit à un fonctionnement différent de ce qui se passe au niveau national.

François Mitterrand s'insurgeait quand le caractère démocratique du Conseil était remis en cause ainsi que celui des Conseils des Ministres européens, réunis par spécialité. Il rappelait que les ministres qui décident à Bruxelles détiennent leurs pouvoirs de la volonté majoritaire des électeurs et qu'ils doivent rendre compte devant les parlements nationaux. En fait, à l'image du Danemark, les parlements nationaux doivent être impliqués davantage dans les affaires européennes. Cela pose le problème des relations dans chaque État membre, entre l'exécutif (les Ministres décident, y compris au niveau européen) et le législatif (les parlements, censés les contrôler).

Le renforcement du rôle du Parlement européen, en particulier par l'extension de la co-décision entre le Conseil et le Parlement, doit beaucoup à la persuasion de Wim Kok, le Premier ministre néerlandais, qui aurait souhaité également un renforcement du rôle de la Commission.

Pour conclure positivement une Conférence Inter Gouvernementale, il faut l'unanimité des représentants des quinze Etats membres qui devront ensuite faire ratifier cet accord par leurs électeurs ou leurs représentants. Nous pouvons d'ailleurs nous demander s'il sera possible, dans le futur, d'avoir l'accord de trente parlements ou de trente référendums pour apporter le moindre changement au Traité. Comme l'a dit Wim Kok, le Premier ministre néerlandais qui présidait à Amsterdam : "chacun veut son minimum, ce qui implique un compromis maximum".

Le sentiment général final était plutôt un malaise, le désir de ne pas revivre tout de suite ce genre de situation, le souhait de changer de méthode préparatoire car tous restent persuadés qu'il est indispensable de reprendre les questions institutionnelles pour permettre l'élargissement.

Comme tous les consensus difficiles à atteindre, l'accord d'Amsterdam a multiplié les insatisfaits : ceux qui trouvent qu'il va trop loin dans le soi-disant abandon des "souverainetés nationales" et ceux qui auraient voulu aller plus loin dans la mise en communauté des politiques.

Nous sommes autant que d'autres défenseurs de la souveraineté nationale, mais notre différence avec les conservateurs, de gauche comme de droite, est que nous croyons à la force du communautaire pour l'exercice d'une véritable souveraineté, grâce à la mise en commun de celle-ci.

“Amsterdam n'est pas la fin du processus de la construction européenne” (Paavo Lipponen, Premier ministre finlandais).

«Notre différence avec les conservateurs, de gauche comme de droite, est que nous croyons à la force du communautaire pour l'exercice d'une véritable souveraineté.»

C'est une étape qui améliore le Traité de Maastricht et prépare les étapes suivantes. Si le Traité d'Amsterdam n'était pas ratifié nous devrions nous contenter de ce qui existe, c'est-à-dire le Traité de Maastricht. Est-ce cela que souhaitent ceux qui proposaient le refus de ratifier Amsterdam ?

Le PSE a porté un jugement positif sur ce Traité à l'aune de ses critères habituels : place donnée à l'emploi, au social, à la spécificité des services publics dans la promotion de la cohésion sociale, à la lutte contre les discriminations, à la sécurité, à la protection de la santé, à la protection des consommateurs et de l'environnement, à la transparence. Les socialistes n'ont pas pour vocation de devenir les ratificateurs honteux des Traités européens. Ils ne devraient plus être honteux de s'assumer réformistes. Le choix n'est pas entre le Traité d'Amsterdam et une Europe prétendument idéale. Toute la construction européenne repose sur des avancées généralement jugées insuffisantes. Même s'il reste beaucoup à faire, pourquoi ne pas se réjouir de ce qui a été obtenu à Amsterdam grâce au poids des socialistes européens au sein du Conseil ?

Le Traité d'Amsterdam, pour la première fois, non seulement inscrit la lutte pour l'emploi dans les textes fondamentaux de l'Union mais en fait officiellement

sa priorité, grâce à la pugnacité des socialistes européens. C'est la victoire travailliste en Grande-Bretagne qui permet, également, d'inscrire le protocole social dans le Traité ainsi qu'une référence aux droits fondamentaux. Sa clause sur l'anti-discrimination en fait le meilleur traité que les femmes aient jamais eu en y ajoutant la politique d'égalité des chances. La nouvelle assise donnée à la lutte contre l'exclusion sociale, préparée par les Travaillistes irlandais pendant leur semestre de présidence, est aussi une de nos victoires. Les nouvelles possibilités de contrôle de la légalité par la Cour Européenne de justice ³⁸ ne peuvent que réjouir les défenseurs des Droits de l'Homme. ❖

(38) La Cour est formée de 15 juges assistés de 9 avocats généraux mommés pour six ans d'un commun accord par les Etats membres. Elle vérifie si les actes des institutions européennes et des gouvernements sont compatibles avec les traités et se prononce, à la demande d'un tribunal d'un Etat membre, sur l'interprétation ou la validité du droit communautaire. La Cour européenne de justice est assistée d'un Tribunal de première instance qui gère le contentieux administratifs.



11-Y a-t-il un socialisme européen?

Parler de socialisme européen laisse penser que cette notion n'est plus strictement européenne. Lorsqu'après la guerre il fut décidé de recréer l'Internationale Socialiste, tous les partis présents ou presque venaient de pays européens. Willy Brandt, Pierre Mauroy, le Chilien Luis Ayala, Secrétaire Général de l'IS, ont beaucoup œuvré pour que l'«Internationale» soit une organisation véritablement mondiale. Mais la social-démocratie, le socialisme démocratique, concepts bien connus chez nous, restent des nouveautés sur d'autres continents.

Malheureusement, malgré d'importants progrès, la liberté et le pluralisme politiques ne sont pas encore généralisés en Afrique et en Asie. Le système politique des Etats-Unis semble rester largement hermétique aux organisations se réclamant du socialisme. Et pourtant, les Américains font face à des situations

ressemblant beaucoup aux nôtres. Les démocrates américains, ou au moins la partie la plus progressiste d'entre eux, se posent des questions similaires aux nôtres en y apportant parfois des réponses comparables.

Les socialistes de l'Union européenne, presque tous en situation de responsabilité gouvernementale, affrontent les mêmes problèmes : chômage, criminalité, attaques contre l'état social. Les réponses qu'ils y apportent, si elles ne sont pas totalement identiques, marquent généralement, par leur similitude, l'appartenance au camp idéologique progressiste marqué par une Histoire commune, parfois heurtée, et par une identité basée sur la même volonté de chercher l'émancipation de l'Homme et son épanouissement.

Pour ce faire, le socialisme européen a abandonné sa visée révolutionnaire messianique. Il a renoncé à remplacer le capitalisme par le socialisme à l'occasion d'une rupture brutale.

C'est la fin du rêve d'un "grand soir" suivi de "lendemain qui chantent" qui auraient permis le paradis sur terre grâce à l'apparition d'un Homme nouveau bâtissant un monde de paix, de prospérité, de justice. L'Histoire a tranché le débat sur les voies possibles vers le socialisme. Les utopies radicales se sont transformées en cauchemar. Le socialisme européen n'a pas renoncé à la paix, à la prospérité, à la justice mais il a choisi la voie d'un réformisme assumé. S'il est permis d'imiter Kautsky, il est possible de dire : "le PSE est un parti révolutionnaire, il n'est pas un parti qui fait des révolutions".

Pour transformer réellement la société, les dirigeants du PSE ont fait le choix de cet aller et retour perpétuel entre l'idéal et le réel ("aller à l'idéal, comprendre le réel" disait Jaurès dans son discours à la jeunesse").

«Le socialisme européen a choisi la voie d'un réformisme assumé : un aller -retour perpétuel entre l'idéal et le réel.»

Nous veillons qu'à tout moment les citoyens puissent relier ce que nous disons, au niveau du PSE, et ce que font nos camarades au Conseil européen, dans les Conseils des Ministres, à la Commission européenne, au Parlement européen.

Au risque de donner un éclairage peut-être trop français, je ne résiste pas à la tentation de retrouver, dans les valeurs fondamentales de la social-démocratie européenne, toujours valables pour le siècle prochain, les racines des principes fondateurs de la République française : Liberté, Egalité, Fraternité.

Liberté d'abord parce que ce qui a distingué la social-démocratie au sein de la Gauche, depuis son grand déchirement des années 20, c'est son attachement à ces libertés que d'autres considéraient comme formelles ou bourgeoises. La social-démocratie a toujours considéré la démocratie comme un élément constitutif du socialisme et a toujours pensé que le socialisme réalisé constituait le point d'aboutissement de la Démocratie. C'est pour cela que la social-démocratie s'est intégrée dans les systèmes politiques représentatifs, en particulier dans le système parlementaire. Elle a accepté les règles de pluralisme et d'alternan-

ce, quitte à subir -avec tous les autres partis participant à ces systèmes- des critiques parfois justifiées contre les dérives du parlementarisme et au risque de laisser les populistes et les tribuniens séduire, temporairement, les couches populaires par des réponses simplistes aux questions complexes.

Dès l'origine du mouvement ouvrier, l'action électorale et parlementaire a été considérée par les sociaux-démocrates comme l'un des modes d'action légitime et même privilégié de l'action politique pour défendre, par l'action parlementaire, l'amélioration de la condition ouvrière.

Dans la plupart des pays, cette action s'est faite en étroite liaison avec le mouvement syndical.

La France fait plutôt figure d'exception à côté des partis sociaux-démocrates et travaillistes où il est courant que les leaders syndicaux deviennent parlementaires ou ministres.

Il en est résulté une tradition de puissance des groupes parlementaires qui se retrouve aujourd'hui au groupe parlementaire européen du PSE.

La crédibilité, dans l'organisation d'un système de vie démocratique, acquise par la social-démocratie lui permet de jouer depuis dix ans un rôle essentiel de modèle désirable dans la construction de la démocratie en Europe Centrale et Orientale.

Elle lui permet aujourd'hui de parler haut et fort en faveur d'une organisation plus démocratique de l'Union européenne, avec plus de pouvoirs donnés aux parlements nationaux et au Parlement européen.

C'est au nom de son combat pour la liberté que la social-démocratie a toujours voulu garantir les droits individuels, tel le droit de choisir sa sexualité, donc le droit à l'homosexualité, le droit des femmes à disposer de leur corps, donc le droit à l'avortement et le droit à l'égalité.

Pour les mêmes raisons, la laïcité est une des valeurs traditionnelles de la social-démocratie. Il ne s'agit pas d'un sentiment anti-religieux. Aujourd'hui personne ne ressent l'incompatibilité à être croyant et social-démocrate, mais tous considèrent que la religion relève du domaine privé et que dans cette sphère privée, ne devant pas déborder sur la vie publique, chacun a le droit de pratiquer sa religion ou de n'en pratiquer aucune.

Les pères de l'Europe, majoritairement démocrates-chrétiens, l'ont voulue laïque.

Les sociaux-démocrates sont choqués par les arguments se référant à la défense d'une Europe chrétienne. Il est facile de percevoir que le christianisme de ces nouveaux croisés exclut les musulmans et n'inclut pas les "orthodoxes".

Les horreurs de la guerre et du totalitarisme ainsi que la montée de nouvelles couches salariées, représentées de plus en plus au sein des partis sociaux-démocrates, ont renforcé l'attachement aux valeurs humanistes et anti-racistes et ont encouragé les aspirations à la libéralisation des mœurs, l'anti-autoritarisme, la défense de l'environnement, la défense des minorités.

Ces valeurs, synthèse entre le droit à la différence et l'esprit de communauté, entre l'individualisme et la solidarité, ont permis la conquête électorale des classes moyennes. La stabilité politique qui en a résulté a permis à certains partis sociaux-démocrates de rester suffisamment au pouvoir pour changer durablement les choses.

Le prix à payer pour se maintenir au gouvernement se traduit souvent par la nécessité d'alliance avec d'autres formations politiques, généralement plus à droite.

Les compromis qu'il a fallu, ou qu'il faut encore accepter, obligent à gommer la spécificité socialiste, ce qui entraîne la déception des militants.

C'est ce qui s'est passé avec la construction européenne qui n'a pu se faire qu'en passant des compromis avec les démocrates-chrétiens.

Liberté économique aussi, au moins depuis le Congrès du SPD à Bad Godesberg en 1959 qui acceptait l'économie de marché.

Tous les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes européens se sont prononcés à la fin des années 80 en faveur du "marché unique européen".

Ils l'ont fait non par attraction du libéralisme mais par conviction que l'intérêt de leurs peuples, leur prospérité, passaient par l'octroi de nouvelles possibilités d'expansion aux entreprises européennes, en leur permettant des économies d'échelle.

La création de grands marchés en Asie et sur le

continent américain montre que la leçon a été retenue par d'autres.

Mais même si l'effondrement du système communiste a été interprété comme une condamnation de l'intervention de l'Etat dans l'économie, les sociaux-démocrates ont toujours considéré qu'il était de la responsabilité de l'Etat de veiller à ce que l'intérêt du marché soit tempéré et régulé par l'intérêt général. C'est pourquoi la social-démocratie a toujours pratiqué des politiques économiques anti-cycliques, keynésiennes ou néo-keynésiennes consistant en une relance économique par la consommation populaire permise par la redistribution sociale.

Les sociaux-démocrates d'aujourd'hui ont tiré les leçons des échecs ou des limites de ces politiques menées en Grande Bretagne par James Callaghan, en Allemagne par Helmut Schmidt et en France par Pierre Mauroy. Dans un marché ouvert, ce sont surtout les voisins les plus puissants, les plus performants économiquement, qui profitent de la relance de la consommation. C'est pour cela que dans un marché européen, il faut chercher, au niveau européen, par la coordination économique et budgétaire, les marges de manœuvre disparues au niveau national.

A la politique traditionnelle d'augmentation de la demande, permise par l'augmentation du niveau de vie, s'ajoute une véritable politique de l'offre basée sur la recherche, les innovations technologiques, la recherche d'une grande valeur ajoutée et la compétitivité, de façon à ne pas faire peser sur la col-

lectivité le poids des déficits des entreprises non rentables.

La construction européenne n'est pas la victoire du libéralisme mais au contraire la construction d'une page nouvelle, social-démocrate, de l'Histoire et ce n'est pas un hasard si Madame Thatcher, symbole du libéralisme économique, était farouchement opposée à une construction européenne qui réglemente le marché.

Les socialistes européens ne se sont pas ralliés au capitalisme, mais ils ne croient plus que la solution réside dans la collectivisation des biens de production. La disparition de la "clause n°4" dans les statuts du Parti travailliste britannique en a été le signe le plus spectaculaire. Tout paraissait probablement plus facile aux militants, du temps où il était possible de dire que tout irait merveilleusement mieux le jour où la propriété privée n'existerait plus.

Le socialisme européen d'aujourd'hui reconnaît l'importance des entrepreneurs, n'hésite pas à les défendre contre le capitalisme spéculatif car il veille au respect de l'intérêt général et à ce que l'économie ne soit pas contraire à la morale.

Le socialisme européen n'est pas le libéralisme car il ne perd pas de vue son but final : l'émancipation des hommes des servitudes qui les empêchent de s'épanouir.

C'est en cela que le socialisme européen est plus

qu'une troisième voie entre le capitalisme et le communisme, une troisième voie entre la loi de la jungle et le totalitarisme.

Egalité ensuite, égalité des chances surtout pour corriger les inégalités de naissance car, comme le disait Tony Blair dans sa campagne électorale, : "les travaillistes ont trois priorités : éducation, éducation, éducation". Pour parvenir à cette égalité, les sociaux-démocrates n'ont jamais hésité à préconiser et à appliquer des mesures de discrimination positive. Dans ce contexte, je me garderai bien d'oublier de mentionner la lutte pour l'égalité entre homme et femme qui n'a peut-être pas été partout un combat historique de la social-démocratie mais qui est en train de le devenir. L'égalité c'est aussi l'égalité d'accès aux services publics : éducation, transports, communication, santé etc...

"Last but not least", la Fraternité qui se concrétise pour les sociaux-démocrates par l'organisation de la solidarité. La social-démocratie est la force politique qui, au cours de ce siècle, a inventé et organisé le "welfare state", le filet de protection sociale indispensable pour institutionnaliser la redistribution sociale. La mise en place s'est faite essentiellement après la seconde guerre mondiale. L'ambitieux système de protection sociale réalisé en Grande Bretagne par le travailliste Beveridge à partir de 1946 a servi de modèle. Un système de protection sociale de qualité ain-

« Le socialisme européen est bien plus qu'une troisième voie entre le capitalisme et le communisme. »

si qu'une redistribution des revenus assurant prospérité et égalité caractérisent la social-démocratie scandinave.

(39) M. Michel Dreyfus, *L'Europe des socialistes*, Complexe, Paris, 1991.

Comme le souligne Michel Dreyfus ³⁹ : “depuis un siècle, le socialisme a su œuvrer dans le sens d'une extension de la protection sociale puis de sa généralisation”. Aujourd'hui, dans tous les pays européens, son financement est rendu difficile par le chômage et l'évolution démographique. Comment faire payer aux actifs les pensions des inactifs, chômeurs et retraités? Comment le faire tout en se débarrassant de l'image de pression fiscale qui colle à la peau des sociaux-démocrates? Pouvons-nous, devons-nous aller vers plus de redistribution? Comment éviter le démantèlement du système sans financer la solidarité par le déficit budgétaire et donc un endettement déraisonnable que devraient payer les générations suivantes? Ces questions sont au cœur des préoccupations actuelles de nos gouvernants européens socialistes.

Le socialisme européen est une “force de progrès” qui pense qu'il n'y a pas de progrès sans solidarité, pas de progrès sans cohésion sociale passant par la diminution de la pauvreté, de la précarité, de l'exclusion, de la paupérisation.

C'est dans ce contexte de refus de la “loi de la jungle” que les socialistes européens défendent le droit de chacun de vivre en sécurité, aspiration légitime qui ne peut être satisfaite en flattant le racisme mais par de véritables politiques d'une part, d'intégration dans la société, de renforcement du lien social et

d'autre part, de lutte contre la criminalité menée en dépassant les frontières dont le grand banditisme se moque bien.

«Le passage au pouvoir des partis socialistes dans l'UE a permis la mise en œuvre d'une partie de leurs idéaux vers une société plus démocratique, plus juste et moins dure aux plus démunis.»

Le socialisme européen et la gauche plurielle avec lui ont gagné presque partout en Europe parce qu'ils ont su se renouveler, répondre aux questions actuelles en privilégiant l'action concrète et pragmatique, sans rester enfermés dans les schémas du siècle passé, sans rien renier de l'Histoire du mouvement ouvrier et de son aspiration à une vie meilleure et plus juste.

Comme l'écrit Michel Dreyfus : “le passage au pouvoir des partis socialistes dans un certain nombre de pays européens a permis la mise en œuvre, de façon incomplète mais effective, d'une partie de leurs idéaux vers une société plus démocratique, plus juste et moins dure aux plus démunis”.

Naturellement, je ne peux partager ni le sentiment de Gérard Grunberg quand il déclare que le “mouvement socialiste est un acteur ni uni, ni efficace” et qui “manque de projets mobilisateurs”, ni celui de Guillaume Devin ⁴⁰ qui écrit : “parler des socialistes communautaires comme d'une famille politique homogène est excessif même si l'Union des PS de la CE cherche naturellement à accréditer l'idée d'un “socialisme européen”.

La vision commune des socialistes européens est

(40) M. Guillaume Devin, *L'Internationale Socialiste*, FNSP, Paris, 1993.

de faire de l'Union européenne un grand espace commun de souveraineté, de liberté, de sécurité, de prospérité, de justice où l'identité de chacun serait respectée.

Cela représente bien plus que la somme arithmétique de nos pays membres. ❖



Sommaire

Présentation : Henri Nallet	1
Introduction : Pörschach, Autriche, 24 octobre 1998	9
1^{ère} Partie : D'abord l'emploi	13
2^{ème} Partie : Hip,Hip,Hip Euro	34
3^{ème} Partie : Une Europe plus grande, plus forte	47
4^{ème} Partie : Promouvoir l'Europe sociale	63
5^{ème} Partie : Assurer un environnement équilibré	71
6^{ème} Partie : La paix ; agir ensemble dans le monde, renforcer la solidarité avec les autres nations	76
7^{ème} Partie : Des droits pour les Européens	89

8^{ème} Partie :	
Fallait-il commencer par la culture ?	95
9^{ème} Partie :	
Vers une identité européenne ?	102
10^{ème} Partie :	
Réformer les institutions européennes	105
11^{ème} Partie :	
L'Europe des socialistes européens	115

